

1. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Des travaux vont être entrepris pour aménager l'aire extérieure afin d'optimiser les stockages existants et la gestion des eaux pluviales. En effet, il est prévu d'imperméabiliser une partie de la zone extérieure et de la mettre en rétention pour pouvoir isoler sur le site les éventuelles eaux d'extinction incendie ou de déversement accidentel. Un décanteur/séparateur sera installé.

Les travaux ou équipement prévus sont les suivants :

- Mise en place d'un portique de radioactivité,
- Terrassement pour création d'une dalle étanche
- Mise en place d'une cuve de rétention équipée d'un régulateur de débit,
- Mis en place d'un décanteur à traitement progressif,

Les équipements seront financés pour le terrassement par la SCI FLORIFERIS (dont M Philippe de Bernon est le gérant – voir document ci-dessous), et par G2D2 pour le matériel.

FLORIFERIS

Société : 821 541 265 ● Active

Les 2 dirigeants de la société FLORIFERIS

Dirigeants mandataires de FLORIFERIS :

Mandataires de type : Gérant

Depuis le 21-07-2016

M Philippe DE BERNON

Depuis le 21-07-2016

MME Nadine DE BERNON

Aménagement	Coût (€HT)
Terrassement	80 000 €
Portique de radioactivité	7 800 €
Cuve de rétention	11 730 €
Décanteur	6 000 €
Electricité	7 800 €
Armoires de sécurité (base + option protection incendie conteneur 6 m)	31 500
Blocs béton	8 500 €
Portail (coulissant ou autoportant)	8 300 €
TOTAL :	161 300 €

Les devis sont joints à la présente.

Moyens :

Gérant : M. Philippe de Bernon

Salariés : 4 personnes + le gérant

Moyens de transport et de manutention :

- 1 chariot élévateur électrique
- 3 camions pour collecte et transports
- 9 bennes de 10m³ pour la collecte

Un document de présentation de la société G2D2 est joint en annexe. Il détaille les moyens techniques, humains, matériels ainsi que les procédures mises en œuvre sur le site et chez les clients.

Capacités financières :

Le chiffre d'affaires, le résultat net et l'effectif sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : données financières (Bilan au 31/03 de chaque année)

	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	751 550	832 602	860 738
Résultat net	22 796	12 331	28 729
Effectif	5	5	5

DEVIS TERRASSEMENT



500 Rue DES JONCHERES
69730 GENAY
E_Mail :contact@eurl-bcg.fr

TERRASSEMENT

DEMOLITION

Tél : 04 72 08 91 30

Mobile : 06 07 03 56 54

Fax : 04 78 91 39 35

G2D2

69 Avenue des Frères Lumiere

69730 GENAY

Réf. Devis :	2874
N° Client :	9G2D20

Devis

Amenagement de la cour et façade sud
Selon schema ci joint

Le 03/07/2020

Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Total HT	Tva
- Montage et validation d'un projet (geometre) Inclus dans l'offre	F	1,000			1
Parking existant soit 560 M²					
- Sciage des enrobes au raccord	F	1,000	95,00	95,00	1
- Demolition du beton en saillis le long du transformateur, chargement et evacuation	F	1,000	120,00	120,00	1
- Demolition des enrobes Chargement et evacuation	F	1,000	980,00	980,00	1
- Fourniture et mise en place de concasse, réglage et compactage sur 5 Cm d'epais	M²	560,000	4,80	2 688,00	1
- Realsation d'un enrobes a 120 Kg/M²	M²	560,000	19,50	10 920,00	1
- Sous reserve de la portance du sous sol Essaie a la plaque non compris					
Total Parking existant				14 803,00	
Agrandissement du parking					
- Creation d'un parking soit 926,19 M²					
- Terrassement pleine masse, chargement et evacuation des deblais	M²	926,190	9,50	8 798,81	1
- Fourniture et mis en place de geotextille	M²	926,190	1,20	1 111,43	1
- Fourniture, mise en place, réglage et compactage de 25 Cm de tout venant recycle	M²	926,190	11,20	10 373,33	1
- Fourniture, mise en place, réglage et compactage de 5 Cm de concasse recycle	M²	926,190	4,80	4 445,71	1
- Arrachage et evacuation des souches					
Total Agrandissement du parking				24 729,28	

Désignation

Unité

Quantité

P.U. HT

Total HT Tva

Report page précédente : 39 532,28

Reseaux divers

- Fourniture et mise en place de bordures Type T2	MI	73,000	36,00	2 628,00	1
- Fourniture et mise en place de bordures Type T2 basse Colle sur enrobes	MI	34,000	40,00	1 360,00	1
- Fourniture et mise en place d'un bac hydraulcarbure	F	1,000	6 000,00	6 000,00	1
- Realisation de grille EP Diam 50/50 Fonte 400 Kn	U	6,000	360,00	2 160,00	1
- Mise a la cote de 3 tampons	F	1,000	330,00	330,00	1
- Fourniture et mise en place de PVC Diam 125 CR8 y compris sablage du reseau	MI	133,000	44,00	5 852,00	1
- Realisation d'une dalles betons soit une de 250 M ²	M ²	250,000	40,00	10 000,00	1
Suplement de 15,00 €/M ² pour une epaisseur de 20 Cm					
- Realsation d'un enrobes a 120 Kg/M ²	M ²	677,000	19,50	13 201,50	1
- Marquage au sol pour delimité les places de parking	F	1,000	400,00	400,00	1

Total Reseaux divers

41 931,50

Divers

- Creation d'une aire de lavage de 3/3					
- Creation d'une tranchée pour l'alimentation en eau et EDF, racordement dans le batiment non compris	MI	15,000	28,00	420,00	1
- Fourniture et mise en place d'un PE Diam 32	MI	15,000	6,50	97,50	1
- Fourniture et mise en place de deux genolenes Diam 63	MI	15,000	9,00	135,00	1
- Creation de la dalle beton y compris grille centrale pour une surface de 9 M ²	F	1,000	1 150,00	1 150,00	1
- Fourniture et mise en place d'une cuve de recuperation de 1000 Li	U	1,000	1 380,00	1 380,00	1
- Racordement des EP sur le reseau	F	1,000	160,00	160,00	1
- Realisation d'une vanne guillotine y compris regard de viste	U	1,000	1 060,00	1 060,00	1

Total Divers

4 402,50

- L'eventuelle refection des reseaux existant n'est pas inclus

Delais de validité de ce devis, 45 jours

Conditions de règlement :

- 30% à la commande

- 40% en cours de travaux

- solde à réception de la facture de fin de chantier

Pour acceptation nous retourner un exemplaire devis signé, avec bon pour accord.

Date : Signature :

Total des travaux H.T. :	85 866,28
Total H.T. net :	85 866,28
1 -TVA à 20 % (85 866,28 HT)	17 173,26
- (HT)	
Total T.V.A. :	17 173,26
Total T.T.C. :	103 039,54

DEVIS PORTIQUE DE RADIOACTIVITE

OFFRE COMMERCIALE D-MTA-2021-125

Client	G2D2
Adresse	69 AVENUE DES FRERES LUMIERES 69730 GENAY
Contact référent	Monsieur DE BERNON
Date	15 février 2021

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint notre offre pour **la fourniture, l'installation, la mise en service et la formation d'un système de contrôle fixe de non radioactivité** :

RCS 105 sans interface agent

Ce système doit permettre de vérifier l'absence de radioactivité des chargements entrants ou sortants au niveau du passage véhicules.

Notre système est équipé de téléassistance permettant à notre service technique de contrôler à distance les performances de notre équipement, de vous accompagner dans l'exploitation du système, et ce, sans avoir à effectuer de déplacements inutiles.

La présente offre comprend les postes suivants :

- ✓ Poste 1 : Fournitures RCS 105
- ✓ Poste 2 : Forfait installation, mise en service et formation
- ✓ Poste 3 : Génie civil et Câblage
- ✓ Poste 4 : Options choisies



Désignation	PU (€ HT)	Qté	Total (€HT)
<p>❖ Poste 1 : Fournitures RCS 105 : version avec 1 détecteur de 5 litres</p> <p>1.1 Détecteurs de radioactivité Réf : DR05</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surface de détection : 1000 x 100 x 50 mm ▪ Volume détecteur : 5 Litres ▪ Type de cristal : PVT (scintillateur plastique) ▪ Corps détecteur : Aluminium ▪ Poids : 12,5 Kg ▪ Protection : IP 65 ▪ Température amb. : -20 à 50°C <p>1.2 Détection de présence véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Type : photoélectrique ou infra-rouge ▪ Emetteur / Récepteur : monté sur le support mécanique ▪ Sortie : relais <p>1.3 Supports des détecteurs de radioactivité</p> <p>1.4 Coffret de traitement : CT4000P-1H</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Boîtier métallique : montage mural sécurisé par serrure ▪ Dimensions : 400x300x210 mm ▪ Protection : IP 66 ▪ Entrée comptage : 1 compteur ▪ Acquiescement : 1 contact sur coffret ▪ Signalisation sonore : buzzer alarme radioactivité ▪ Signalisation visuelle : 1 alarme radioactivité ▪ Signalisation visuelle : 1 mode de fonctionnement (Bruit de Fond & Mesure) ▪ Signalisation visuelle : 1 défaut système ▪ Signalisation visuelle : 1 alarme bruit de fond élevé ▪ Alimentation : 100 à 240 Vac, 50/60 hz raccordé à l'onduleur ▪ Température amb. : -10 à 50 ° C ▪ Connectique : RJ 45 (Téléassistance et/ou imprimante réseau) 	6 300,00 €	1	6 300,00 €
<p>❖ Poste 2 : Forfait Installation, Mise en service et Formation*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transport, assurance et livraison • Fixation des potences, • Montage des détecteurs et des cellules IR sur les potences, • Installation coffret et poste d'exploitation, • Raccordements électriques, • Mise en service, • Paramétrage et test réel de fonctionnement • Formation** du personnel comprenant : 	1 500,00 €	1	1 500,00 €

<ul style="list-style-type: none"> ○ des rappels sur la radioactivité, ○ l'identification des risques, ○ les procédures à suivre en cas de déclenchement, ○ l'utilisation de l'équipement de contrôle. <p>*Les frais de déplacement, restauration sont intégrés dans le forfait.</p> <p>**Formation dispensée en même temps que l'installation</p>			
<p>❖ Poste 3 : Génie civil et câblage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture câble 12x0.5mm² blindé ▪ Tirage de câble ▪ Réalisation des opérations de Génie civil (voir plans fournis) 	4,50€/m		Inclus
<p>❖ Poste 4 : Option(s) choisie(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfait Télémaintenance annuel <p><i>Téléassistance permettant de faire le suivi des équipements ainsi que le diagnostic à distance sans intervention obligatoire d'un technicien.</i></p>	350,00 €	1	Offert la 1ère année
MONTANT TOTAL	7 800,00 €		



Mariama TANKO
m.tanko@am2c.fr
+336 63 17 67 91

OPTIONS DISPONIBLES

1.5 Forfait téléassistance

Téléassistance permettant de faire le suivi des équipements ainsi que le diagnostic à distance sans intervention obligatoire d'un technicien.

1.6 Fourniture radiamètre TERRA P



1.7 Onduleur

Nous recommandons la mise en place d'un onduleur permettant de palier au micro coupure éventuelle et jouant le rôle de protection de l'équipement.

1.8 Alarme extérieure

Mise en place d'une signalisation visuelle et sonore lors d'un déclenchement de radioactivité au niveau d'une des potences constitué d'un feu à éclats et d'un buzzer.

1.9 Acquittement déporté

Mise en place d'un bouton d'acquittement au niveau d'une des potences lors d'un déclenchement de radioactivité.



1.10 Option Mails sur le logiciel « Gamma Track »

Ce module d'upgrade permet d'envoyer un mail lors d'un déclenchement d'alarme vers trois adresses différentes avec en pièce jointe le rapport d'alarme.

1.11 Logiciel « Gamma-Alerteur »

Ce logiciel permet de recevoir sur un ou plusieurs PC (selon le nombre de licences souscrites) un message lors d'une détection de radioactivité. Il vous permettra d'accéder à l'historique de toutes vos mesures ainsi que de vos rapports d'alarme à distance.

1.12 Module impression tickets

Ce module d'upgrade permet l'impression d'un ou de plusieurs tickets, type ticket de caisse, des données de radioactivité (seuil de détection, mesures, date, heure) pour les chargements sélectionnés (*imprimante non fournie*).

1.13 Imprimante type ticket de caisse

Grâce au « *module impression tickets* », cette petite imprimante vous permettra d'éditer les données de radioactivité du chargement sélectionné sur un format ticket de caisse.



1.14 Impression du rapport :

Fourniture et installation d'une imprimante Laser N&B pour l'édition des rapports d'alarmes de radioactivité.

1.15 Report d'informations via réseau

Grâce à son module d'upgrade, le report d'informations vous permet d'être informé en temps et en heure des évènements survenus sur votre système de détection de radioactivité (déclenchements, défaut, acquittement).



1.16 Plus value écran tactile :

PC "tout en un" avec écran de 20" IPS tactile – I5 – 4Go de mémoire – Windows 10 Pro.
Possibilité de le fixer au mur par un système de fixation aux normes Vesa.

1.17 Interface avec système de pesée (à étudier selon faisabilité)

Liaison entre le Pc du Portique et le Pc de la pesée permettant le renseignement des valeurs de radioactivité sur le ticket de pesée.

1.18 Contact barrière en entrée et/ou sortie de site (à étudier selon faisabilité)

Fourniture d'un contact sec. Ce contact permet l'automatisation de votre barrière en fonction de la présence de source radioactive. Une fois ce contact sec établi, vous devrez prendre contact avec le gestionnaire de votre pont bascule pour qu'il mette en place l'automatisation.

Tableau récapitulatif RCS 105H

Description	Montant unitaire HT	Qté	Montant Total HT
RCS 205H	6 300,00 €	1	6 300,00 €
Forfait Installation, mise en service et formation	1 500,00 €	1	1 500,00 €
Fourniture et tirage de câble*	4,50€/m		inclus
Forfait Télémaintenance annuel			Offert la 1 ^{ère} année
Montant Total HT hors options			7 800,00 €

Tableau récapitulatif RCS 105H (à compléter)

Onduleur*	110,00 €		,00 €
Radiamètre Terra P*	545,00 €		,00 €
Alarme extérieure	280,00 €		,00 €
Acquittement déporté	180,00 €		,00 €
Options mails sur « Gamma Track »	380,00 €		,00 €
Logiciel « Gamma Alerteur »	480,00 €		,00 €
Module Impression tickets	400,00 €		,00 €
Imprimante tickets	360,00 €		,00 €
Impression rapport	160,00 €		,00 €
Module report d'informations via réseau	720,00 €		,00 €
Plus value Ecran Tactile	540,00 €		,00 €
Interface système de pesée	450,00 €		,00 €
Contact barrière	60,00 €		,00 €
Montant Total HT avec options			,00 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les obligations et droits généraux d'@m2c et de son client dans le cadre de la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de contrôle fixe de non radioactivité.

Prix

Les prix des équipements sont ceux en vigueur au jour de l'envoi de l'offre commerciale. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par conséquent, ils seront majorés du taux de TVA applicables au jour de la commande.

@m2c s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les équipements et options commandées aux prix indiqués lors de la réception et enregistrement de la commande.

Garantie

Le système de contrôle fixe de non radioactivité des déchets entrants ou sortants est garantie* 2 ans, pièces et main d'œuvre.

**la garantie ne prend pas en charge les dégâts suite aux intempéries, orages, et chocs divers.*

Emballage et livraison

Franco lors de l'installation

Lors de la livraison, si celle-ci est retardée pour des raisons non imputables à @m2c, la fourniture sera intégralement facturée.

Modalités de paiement et de règlement

Le règlement s'effectue :

- Soit par chèque à l'ordre d'@m2c ;
- Soit par virement.

Les modalités de règlement s'effectueront comme suit :

- 30% à la commande
- 70 % à la livraison à 30 jours date de facture.
- 100% à la mise en service pour les prestations à 30 jours date de facture.

Installation

@m2c s'engage à réaliser la prestation dans les 8 semaines à réception de l'acompte.

Lors de l'installation, si celle-ci ne peut être exécutée dans son intégralité pour des raisons non imputables à @m2c, la prestation sera facturée en toute ou partie en accord avec le client en fonction de l'avancement. Un devis sera proposé pour la finalisation du chantier. La fourniture sera facturée dans son intégralité.

Durée de validité de l'offre commerciale

La présente offre commerciale pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de contrôle fixe de non radioactivité est valable 2 mois à compter de son envoi.

Ne sont pas compris dans nos prix

La fourniture d'une alimentation 100-230 Vac et d'une liaison ADSL pour la téléassistance.

Et d'une façon générale, tout ce qui n'est pas décrit dans notre offre.

DEVIS CUVE DE RETENTION DE 60 M³

VIACON

ZI Lyon Nord
765, avenue des frères Lumière
69250 NEUVILLE-SUR-SAÔNE
tél: 04.78.98.21.19
fax: 04.72.08.24.09

Philippe DE BERNON

G2D2

contact@g2d2.fr

tél: 04 72 08 54 54 06 29 94 49 60

Chantier	Type de structure	Société	Adresse	Volume en eau total	Epaisseur
NEUVILLE SUR SAONE - AV. DES FRERES LUMIERE	SPIREL - Reservoir	G2D2	69250NEUVILLE SUR SAONE	61 m3	2,00 mm

Bonjour,

Vous trouverez, ci-après, notre étude de prix pour le chantier cité en référence. Nous vous invitons à bien prendre connaissance du dossier technique joint avec notre offre.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Veuillez agréer nos sincères salutations.

Eddy Paquelet

Hypothèses d'études techniques et commerciales

Etude faite pour pose hors nappe phréatique
Fascicule 61 Titre II
Hauteur de remblai prise en compte, minimum : 0,99m ,maximum : 3,88m

Conseils de mise en œuvre et installation

Voir nos conseils d'installation et pose ci-dessous.

Remarques importantes

- Nos prix s'entendent Hors taxes. Ils sont nets et sans escompte.
- Notre marchandise reste notre propriété jusqu'à son parfait paiement, selon nos conditions générales de vente ci-jointes que vous acceptez.
- Au-delà de 1 mois les frais de stockage seront de 2% du montant HT de la commande par mois.
- Notre devis est établi en tenant compte des éléments précisés dans notre offre ou dans les annexes jointes. Toute modification, apportée au contenu du projet ou aux conditions commerciales, modifiera le prix et le délai en conséquence.
- Nous attirons votre attention sur nos Conditions et Recommandations de Mise en Œuvre des tuyaux ou réservoirs Type Spirel.
- ATTENTION : pour les réservoirs le délai court à compter de la réception de vos plans validés
- Si la taille des tuyaux proposés dans ce devis impose le transport par convoi exceptionnel "grande longueur" supérieur à 13ml, avant de passer commande, vous devrez vous assurer que les camions semi-remorques pourront arriver sur le site. Nous ne pourrions être tenus pour responsable si les camions affrétés pour votre compte par nos soins ne peuvent atteindre la destination finale. Le planning de livraison devra être impérativement confirmé par écrit et validé par nos soins. Toute annulation du convoi devra être indemnisée.

Conditions et validité

- Délai de mise à disposition usine hors congés : 6 semaines
- Validité de la présente offre : 3 semaines
- Conditions de règlement si accord EULER/HERMES : 30 jours fin de mois

VIACON

ZI Lyon Nord
 765, avenue des frères Lumière
 69250 NEUVILLE-SUR-SAÔNE
 tél: 04.78.98.21.19
 fax: 04.72.08.24.09

Philippe DE BERNON

G2D2

contact@g2d2.fr

tél: 04 72 08 54 54 06 29 94 49 60

Chantier	Type de structure	Société	Adresse	Volume en eau total	Epaisseur
NEUVILLE SUR SAONE - AV. DES FRERES LUMIERE	SPIREL - Reservoir	G2D2	69250NEUVILLE SUR SAONE	61 m3	2,00 mm

Ligne	Longueur ligne (ml)	Diamètre ligne (mm)	Nombre de buses	Détails
A	13	2400	1	13,000ml

Quantité	Dimension	Désignation
BUSES		
1	13,000 ml	Buse Diam 2400 mm
TRAVAUX SPÉCIAUX		
1		Caisson circulaire 313 assemblé
2		Fond Bombé Assemblé 2400
1		Piquage excentré sur buse Diam. (mm) 400
1		Piquage sur Fond Diam 200 mm
1		Piquage sur Fond Diam 400 mm
1		Trou d'homme 800
ACCESSOIRES		
1		Joint Norham SC225 (200-225)
2		Joint Norham SC410 (385-410)
1		Régulateur VLS PT1:6 DN32 Sortie ø200 assemblé
TRANSPORT		
1		TRANS CAMION COMPLET 69

Total* : 11 730,00 €

* : le Total correspond au prix total HT Franco chantier non déchargé.

Si le devis ci-dessous correspond à vos attentes et n'appelle à aucune modification, nous vous remercions de nous faire parvenir par Fax ou e-mail toutes les pages ci-après, signées et tamponnées.
Bon pour commande aux conditions et suivant le devis ci-dessous qui inclut l'acceptation de nos conditions générales de vente, des conditions de mise en œuvre des tuyaux et la méthodologie d'assemblage des tuyaux.

Date : Madame, Monsieur : Service :	Signature précédée de "Bon pour commande" :	Tampon de la société :
---	---	------------------------



"Nous vous remercions par avance et restons à votre entière disposition pour de plus amples informations."

Eddy Paquelet

Tuyaux Spirel®

Rappels des conditions de mise en œuvre



TUBOSIDER
Tél : 04 72 08 24 10

A retourner avec le devis signé

Signature et Cachet de l'entreprise

A FONDATION

Les canalisations doivent reposer sur un lit stable, plan et résistant mais non rigide et exempt de points durs (**jamais de béton ou de bois de calage**). Sur un terrain à faible pouvoir porteur, l'épaisseur de la fondation est à définir suivant chaque cas pour éviter tout tassement différentiel avec les remblais adjacents. Sur un sol rocheux, il faut interposer une couche de matériaux souples de 10 à 20 cm d'épaisseur.

B NATURE DES MATÉRIAUX

Granulométrie :

0-50, passants à 80 microns inférieur à 15 %. Equivalent de sable supérieur à 20.

Les matériaux organiques ou gélifs sont à proscrire. Il faut éviter de placer de gros blocs contre la paroi pour empêcher le poinçonnement.

Les matériaux des remblais contigus seront choisis dans la classification des sols proposés par le guide LCPC/SETRA.

Les matériaux particulièrement aptes étant de classe B1, D1, B3, D2 ou R1.

Compactage :

95 % de l'optimum PROCTOR normal.

Pour le compactage, ne pas employer d'engins lourds mal adaptés à proximité immédiate des canalisations.

Critères électrochimiques = $5 < \text{pH} < 9$

Résistivité $> 5000 \Omega \cdot \text{cm}$

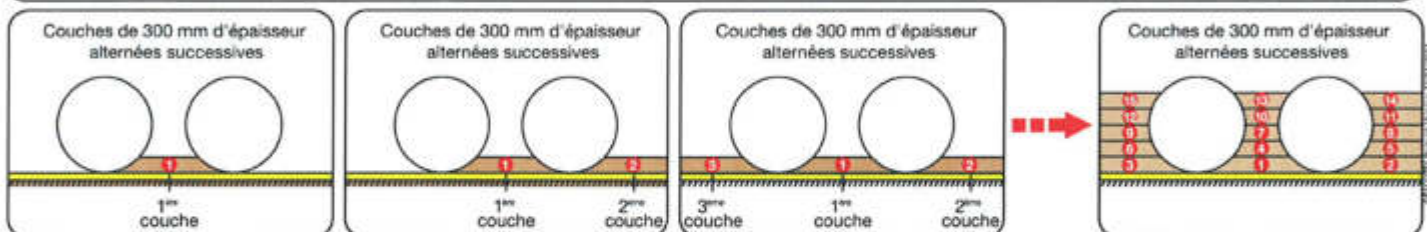
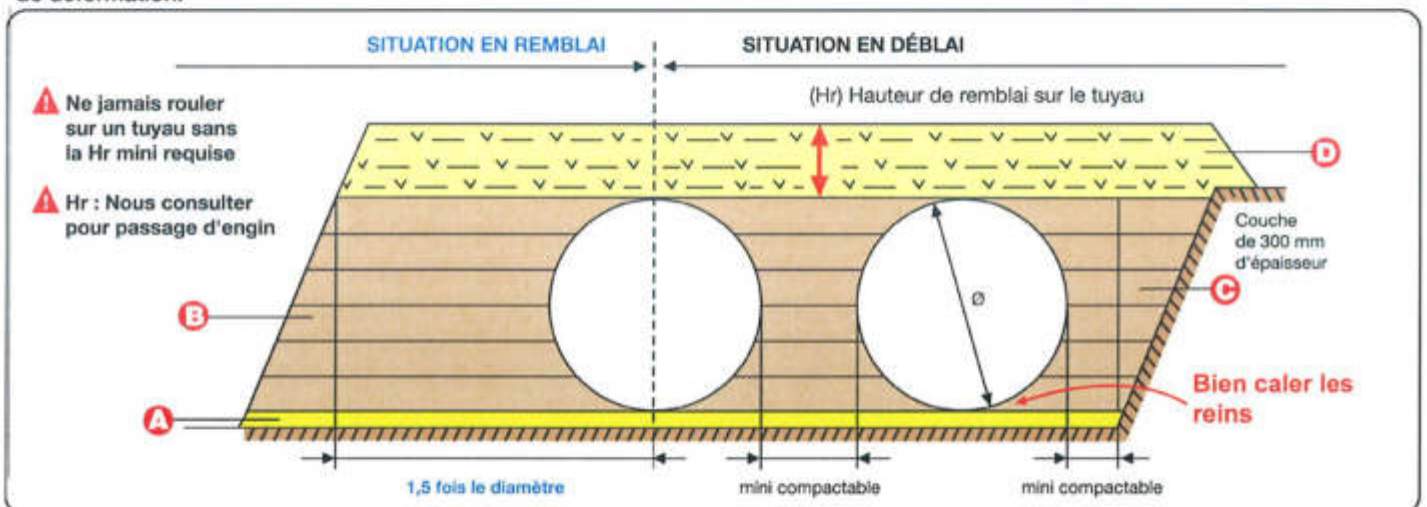
C REMBLAIS LATÉRAUX

NE JAMAIS CRÉER DE DISSYMMÉTRIE SOUS PEINE DE DÉFORMATIONS OU ÉCRASEMENTS.

Les ouvrages flexibles sollicitent les remblais contigus en butée. La mise en œuvre des matériaux se fera par couches alternées successives de 300 mm environ de part et d'autre du tuyau. Dans tous les cas, on prendra soin de bien caler les reins des tuyaux et que le compactage soit équivalent au minimum requis.

En tranchée : la largeur sera réduite au minimum en fonction du matériau choisi en gardant assez d'espace pour fixer les colliers et avoir un bon compactage. Pour la pose des tuyaux en parallèle, un espace minimum de 800 mm entre tuyaux est pertinent.

En remblai : le massif doit être de 1,5 fois le diamètre du tuyau à la génératrice supérieure du tuyau en partant du milieu sous peine de déformation.



D HAUTEUR DE REMBLAI SUR LE TUYAU SPIREL®

NE JAMAIS ROULER SUR UN TUYAU SANS LA Hr MINI REQUISE.

LA HAUTEUR MINIMUM DÉPEND DU DIAMÈTRE ET DE L'ÉPAISSEUR DU TUYAU :

il peut également être nécessaire de mettre en place une couche de remblai d'épaisseur supérieure au minimum pour permettre la circulation des engins de chantier pendant la durée des travaux. Nous consulter.

NE JAMAIS REMPLIR LE TUYAU AVANT REMBLAYAGE

Tuyaux Spirel® Conseils d'installation des colliers



TUBOSIDER

Tél : 04 72 08 24 10

A retourner avec le devis signé

Signature et Cachet de l'entreprise

ACCESSOIRES FOURNIS



A
Gabarit de pose
ou plaque de collier



B
Bande d'étanchéité



Rouleau adhésif ou morceau d'adhésif



2

3

4

C
Plaques
en fonction du Ø



D
Vis M12 X 150



E
Ecrou pour M12

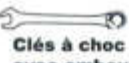
NON FOURNIS A PREVOIR



2 x (4t)
Sangles non
métalliques
(pour décharger)



Cutter pour
découper
la bande
d'étanchéité



**Clés à choc
avec embout
ou Clés de 18**



Balayette
et chiffons



Pied de
biche ou
barre à mine



Pot de
lubrifiant
minéral



x 1 ou 2
Echelle en fonction
du diamètre
ou autre dispositif
selon la norme

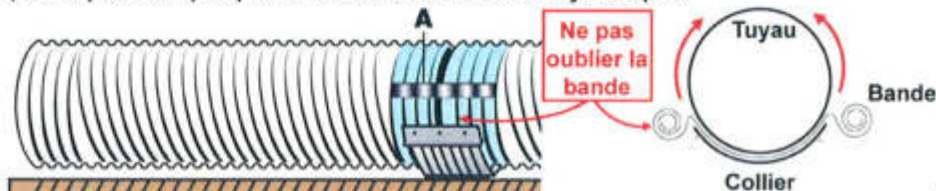
Lit de pose plan et hors d'eau



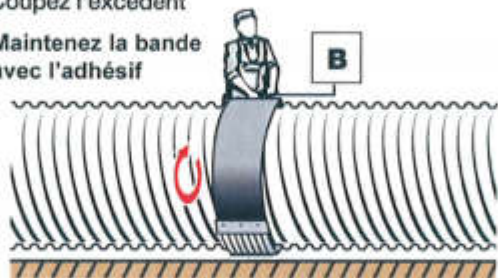
Ne pas poser les tuyaux sur les bois de calage utilisés lors du transport.

Objectif : Mettre à cheval sur les 2 tuyaux le collier et la bande d'étanchéité

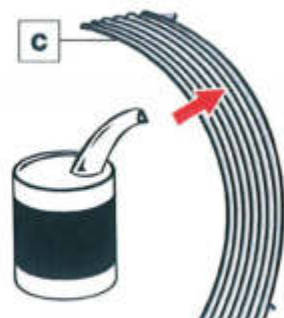
- 1) Positionnez le 1er tuyau et glissez sous son extrémité, une plaque de collier et la bande d'étanchéité
- 2) Le gabarit de pose et/ou une plaque de collier que vous mettrez à cheval sur les 2 tuyaux Spirel® vous permettront de bien les positionner
- 3) Assurez-vous de bien marier les sommets et creux d'ondes y compris au fil d'eau
- 4) Un espace de quelques mm subsiste entre les 2 tuyaux Spirel®



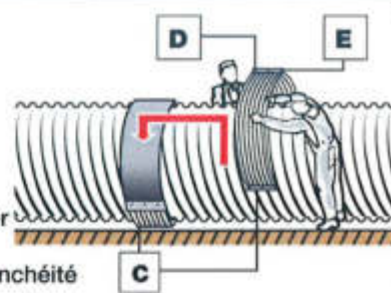
- 1) Nettoyez les extrémités avec une balayette
- 2) Déroulez la bande d'étanchéité à cheval sur les 2 tuyaux
- 3) Coupez l'excédent
- 4) Maintenez la bande avec l'adhésif



- Lubrifiez l'intérieur des plaques du collier

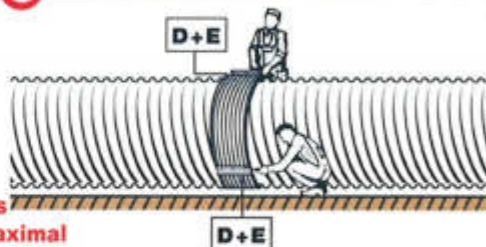


- 1) Prémontez vos plaques lubrifiées, sans les serrer (voir 5A), en les mettant à cheval sur un tuyau
- 2) Portez les plaques prémontées sur le joint d'étanchéité



- Serrez les ensembles "écrous-vis" (D+E) de manière homogène et progressive pour que le joint soit comprimé sur tout le périmètre du tuyau

- Faites plusieurs passes de serrages pour atteindre une compression maximal



CONSEILS PRATIQUES :

- ✓ Pour plus de confort et de propreté, étalez une chute de geotextile sous votre collier.
- ✓ Pour un serrage efficace, utilisez une clés à choc ! (se rapprocher de votre contact TUBOSIDER)

Geotextile + Clés à choc = Propreté! Efficacité! Rapidité! Etanchéité!

NE JAMAIS REMPLIR LE TUYAU AVANT REMBLAYAGE

DEVIS DECANTEUR A TRAITEMENT PROGRESSIF

Z.A. La Chevalerie 50570 MARIGNY Le LOZON -
FRANCE
SIREN 380 388 918 RCS Coutances
N° TVA : FR 81 380 388 918
Tél. : +33 (0)2 33 56 62 08
Fax : +33 (0)2 33 56 61 93
E-mail : info@techneau.com

Traitement

N°20339893

Date du Document 18.03.2021

Informations		Donneur d'ordre
Référence chantier	GENAY	Numéro de client: 26214
N° d'opportunité	A-006074	Société
Nature de l'offre	Etude	G2D2 SARL
Responsable secteur	NOVAT Amandine	69 Avenue des Frères Lumière
Offre saisie par	Ludovic COLIN	69730 GENAY
Tél	0233566761	
Email	ludovic.colin@techneau.fr	
Délai de livraison	4 semaines	Contact
Devise	EUR	Nom : Nathalie TRINEL
Offre valable jusqu'au	30.03.2021	Email : n.trinel@gaia-conseils.fr
Poids total	567 KG	Tél : 0669090517
Condition de livraison	FCA genay NON DECHARGE	Fax :

Commentaires

Article	Désignation	Quantité	PU Net HT	Prix Net HT
NV016EA	Décanteur particulaire type NV en acier pour le traitement des eaux de ruissellement d'une surface comprise entre 1201 et 1600 m². Les données techniques : Charge hydraulique : 2 m/h Longueur : 2241 mm ; Largeur : 1430 mm ; Hauteur : 2094 mm. Poids : 563 kg ; Entrée/Sortie Dn 150.	1,00 PC	4.115,00	4.115,00
T69	Transport - Département 69 -	3,00 M	149,96	449,88
90002	En cas d'installation en forte profondeur ou sous passage de véhicule, prévoir une dalle de répartition des charges en béton. Prévoir des réhausses en béton et des tampons fonte.	PC		
AHB	Alarme d'hydrocarbures et de boues modèle AHB - 230 volts Comprenant : - une unité de contrôle IP65 - Une sonde de détection des boues à ultrason Ex avec 5 m de câble - Une sonde de niveau d'hydrocarbures avec 5 m de câble par mesure de conductivité Ex - 2 connexions rapides - 1 contact sec report alarme sondes hydro et/ou boues - 1 contact sec report alarme défaillance sonde, rupture de câble d'unde des sondes. Prévoir rallonge de câble 2 x 0,75 mm² non blindé type 19297	1,00 PC	1.367,00	1.367,00

Traitement

N°20339893

Article	Désignation	Quantité	PU Net HT	Prix Net HT
	entre les connexions rapides et le boîtier de contrôle. Distance maxi entre les sondes et le coffret : 500 m			
	Total postes:		-----	5.931,88
	Montant total HT:			5.931,88

DEVIS ELECTRICITE

Références

Devis extension Partie electricité

Société G2D2

69 avenue des freres lumiere

69730 GENAY

Devis N°

210303216

Date

31/03/2021

Représentant

MALIAN Quentin

Mode de règlement

Chèque

Devise

EUROS

Référence	Désignation	Qte	P.U. HT	P.U. Net	Montant HT
CUN-CU NU 25MM	CU NU RECUIT 25MM2	20.00	5.25	5.25	105.00
DIV-ELEC	5G16 RO2V	25.00	18.95	18.95	473.75
DIV-ELEC	Disj 4P 6-10KA C-63A	1.00	339.77	339.77	339.77
DIV-ELEC	Coffret IP55 2 rangées 24 modules	1.00	189.00	189.00	189.00
GAINÉ 40	JANOFLEX 40 ROUGE 25M	100.00	1.43	1.43	143.00
HAG-ID3PN63A30M	INTER DIF 3P+N 63A 30MA AC BD	1.00	340.23	340.23	340.23
3G2.5	Câble électrique 3g2.5	50.00	2.10	2.10	105.00
3G6	Alim Séparateur hydrocarbures a verifier				
	3G6	50.00	4.15	4.15	207.50
	Alim bornes vehicules electriques				
3G1.5	Câble électrique 3g1.5	30.00	1.16	1.16	34.80
	Alim eclairages				
DIV-ELEC	Cable 5g2.5	40.00	2.80	2.80	112.00
	Alim prise 380V				
HAG-BARREPT3P+N	BARRE PONT 3P+N	1.00	23.70	23.70	23.70
HAG-DIS1P+N10AT	DISJ 1P+N 10A	1.00	24.77	24.77	24.78
HAG-DIS1P+N16AT	DISJ 1P+N 16A	2.00	24.77	24.77	49.55
HAG-DIS1P+N32AT	DISJ 1P+N 32A	1.00	29.10	29.10	29.10
DIV-ELEC	Disj.3P+N 6-10kA C-20A 3m	1.00	135.99	135.99	135.99
DIV-ELEC	Bloc dif 3P+N 25A 30mA AC	1.00	276.00	276.00	276.00
HORLOGE	Horloge astronomique	1.00	209.00	209.00	209.00
	Programmation hebdomadaire				
	automatisation heure d'été/hiver				
DIV-ELEC	PROJECTEUR ASY LED 100W GRIS	3.00	455.00	455.00	1365.00
FOURNITURE	Fournitures diverses	1.00	75.00	75.00	75.00
	Goulottes, tubiro,gaine				
DIV-ELEC	SOCLE GP 16A 2P+T 200-250V ATEX IP66	2.00	425.00	425.00	850.00
DIV-ELEC	SOCLE GP16A 3P+T 380-415V ATEX IP66	1.00	545.00	545.00	545.00
DIV-ELEC	FICHE GP 16A 2P+T 200-250V ATEX	2.00	143.62	143.62	287.24
DIV-ELEC	FICHE GP 32A 3P+T 380-415V	1.00	216.12	216.12	216.12
PREST ELEC	Déplacement et installation				1600.00
	Mise en service				

Taux TVA	Montant HT	Port & Embal.	Montant TVA
20.00	7736.53		1547.31

Total HT	7736.53
Total TVA	1547.31
Total TTC	9283.84

Net à payer en EUROS 9283.84

Bon pour accord

Devis valable 2 mois

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la société NEOVII et les accepter expressément

DEVIS ARMOIRES A DECHETS DANGEREUX

OFFRE de PRIX N° 787060 du 29/05/2020

Compte Client : 253290
Dossier : OD787060

A l'attention de : Monsieur Philippe de BERNON
☎ 06 29 94 49 60

G2D2
69 AVE DES FRERES LUMIERE
ZI
69730 GENAY

Qté	Code Article	Désignation	PVUHT	Montant HT
1	SC12D26000	Conteneur de 12 m à 2 niveaux simple face, équipé de 3 portes coulissantes (voir fiche jointe) <i>Teinte : RAL 9002 (blanc gris)</i>	13 690,00 €	13 690,00 €
1	TRANSPDEC	Frais de transport AVEC DECHARGEMENT (hors mise en place spécifique : sous abri, en intérieur... etc) - Accès semi-remorque articulée impératif Département 69 ATTENTION ! Déchargement depuis chez le voisin, à vérifier sur place	2 102,00 €	2 102,00 €
1	SC06D24100	Conteneur de 6 m à 2 niveaux simple face, équipé de 2 portes coulissantes <i>Teinte : RAL 9002 (blanc gris)</i>	7 863,00 €	7 863,00 €
1	TRANSPDEC	Frais de transport AVEC DECHARGEMENT (hors mise en place spécifique : sous abri, en intérieur... etc) - Accès semi-remorque articulée impératif Département 69	1 493,00 €	1 493,00 €

TOTAL GENERAL HT : 25 148,00 €

La zone de livraison doit être dégagée et accessible impérativement par camion semi-remorque articulée.

OPTIONS

6	RRC1500	Revêtement résine pour bac conteneur de 1500 litres AVERTISSEMENT - Les revêtements résine pour produits corrosifs (acides, bases etc...) ne sont pas conçus pour résister à une stagnation prolongée de produit agressif. - Après tout déversement accidentel, le bac doit être rapidement et soigneusement nettoyé Pour un conteneur de 12 m	564,00 €	3 384,00 €
1	PI126R00	Protection incendie pour un 12 m 2 niveaux comprenant : 1 ligne de détection, 1 ensemble de tuyauterie et de buses de diffusion, 1 bouteille de chasse de CO2, 1 réserve de poudre de 150 kg et 1 déclenchement par "coup de poing" Position armoire incendie : A GAUCHE (face au conteneur/bungalow)	9 489,00 €	9 489,00 €
1	PI064R00	Protection incendie pour un 6 m à 2 niveaux comprenant : 1 ligne de détection, 1 ensemble de tuyauterie et de buses de diffusion par niveau, 1 bouteille de chasse de CO2, 1 pressostat, 1 réserve de poudre de 50 kg et 1 déclenchement "par coup de poing" Position armoire incendie : A GAUCHE (face au conteneur/bungalow)	6 340,00 €	6 340,00 €

**Tous nos conteneurs et bungalows sont garantis 12 mois contre tout vice de fabrication.
Ils sont habillés de tôles galvanisées à chaud, revêtues d'une peinture de finition.**

Les bacs en acier, bungalows et conteneurs de rétention sont intégralement fabriqués dans nos ateliers à Nantes (44)

Délai de livraison : 10 à 12 semaines (hors congés annuels – mois d'août / semaine : 52)
délai variable selon la période de commande (nous consulter)

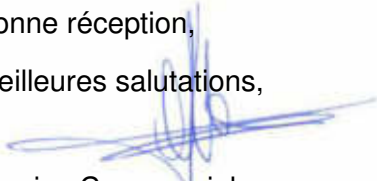
Validité de l'offre : 2 mois

Conditions de règlement : Acompte de 30 % et le solde par Virement à 45 jours Fin de Mois
(Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 Loi de modernisation de l'économie)

Madame GOURMELEN 02 40 32 34 00 reste à votre disposition pour tous renseignements.

Bonne réception,

Meilleures salutations,



Service Commercial

Grande Réention

T. 02.40.32.34.00 – Fax. 02.40.32.38.48

P.J. : Fiches techniques

Pour toute commande, veuillez nous retourner la(les) fiche(s) technique(s) avec votre validation.

DEVIS BLOCS BETON

LA TAUPINIÈRE

37110 VILLEDOMER

S.A.R.L. au capital de 10 000,00 Euros

RCS : 489652297

SIRET : 48965229700016

N°d CEE : FR58489652297

S.A.R.L. MS SERVICES

Tél : 02 47 55 07 66

e-mail : ms.serv@orange.fr

Site Internet : www.msservices.fr

Devis N° DE1557

Du 15/06/2020

G2D2 SARL

69 Avenue des Frères Lumière

69730 Genay

France

Référence Devis :

STOCKBLOC 60

Votre compte client : CL12053

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
BB Projet	PROJET : un mur en bloc de 15.00 ml de long avec un retour de 3.60 ml et 3.60 ml de haut. (CF plan de représentation, attention le plan ne vaut pas pour étude béton)	1,000					20
BB Note Cal	Réalisation d'une note de calcul avec données fournies par le client.	1,000	850,00			850,00	20
BB 600x1.8	Bloc Béton préfabriqué 600x600x1800 mm, empilable. Poids environ 1480 kg/pièce. Classe du béton C25/30 , XF1. Ancre type "ARTEON" pour manipulation. Tarif unitaire départ Villedomer.	57,000	90,00			5 130,00	20
BB 600x1.2	Bloc Béton préfabriqué 600x600x1200 mm, empilable. Poids environ 950 kg/pièce. Classe du béton C25/30 , XF1. Ancre type "ARTEON" pour manipulation. Tarif unitaire départ Villedomer.	3,000	68,00			204,00	20
BB 600x0.6	Bloc Béton préfabriqué 600x600x600 mm, empilable. Poids environ 480 kg/pièce. Classe du béton C25/30 , XF1. Ancre type "ARTEON" pour manipulation. Tarif unitaire départ Villedomer.	3,000	36,00			108,00	20
BB An Lev	Anneau de levage "ARTEON" . Charge utile 1.3T. Les anneaux de levage sont certifiés CE et fournis avec un certificat et des notices d'utilisation et de sécurité.	2,000	45,00			90,00	20
BB Transp	Livraison Stockbloc sur semi-remorque. Accès libre pour semi-remorque, déchargement à la charge du client.	3,500	590,00			2 065,00	20

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur.
Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

LA TAUPINIERE

37110 VILLEDOMER

S.A.R.L. au capital de 10 000,00 Euros

RCS : 489652297

SIRET : 48965229700016

N/Id CEE : FR58489652297

S.A.R.L. MS SERVICES

Tél : 02 47 55 07 66
e-mail : ms.serv@orange.fr
Site Internet : www.msservices.fr

Devis N° DE1557

Du 15/06/2020

G2D2 SARL

69 Avenue des Frères Lumière

69730 Genay

France

Référence Devis :

STOCKBLOC 60

Votre compte client : CL12053

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
BB Cond Vt	Conditions de vente 50% à la commande solde à la livraison.	1,000					20

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
20	8 447,00	20,00	1 689,40

Total HT	8 447,00
Net HT	8 447,00
Total TVA	1 689,40
Total TTC	10 136,40
NET A PAYER	10 136,40

Remarque : Devis valable deux mois.

Pénalités de retard (taux annuel) : 1,50%

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

"Tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'une pénalité, correspondant à trois fois le taux d'intérêts légal

Bon pour accord :

Le :

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

DEVIS PORTAIL



AM BTP SARL

ZA De la Graviere
01480 FAREINS
Tel : 04 74 00 39 28
Fax : 09 70 29 27 25

DEVIS N°12101

Date : 25/05/2020

Adresse de chantier :

Rue de Champagne
69 GENAY

G2D2

Phillippe DE BERNON
60 rue de champagne
69730 GENAY

Objet : Portail

DESIGNATION	U	QTE	P.U. HT	TOTAL HT	TVA
PORTAIL COULISSANT					
Portail coulissant maçonnerie					
Réalisation de longrine béton pour portail coulissant, dimension suivant plan de génie civil du fabricant, comprenant fouilles, ferrailage, passage de fourreaux, réservations, coffrage, coulage du béton dosé C25/30 et évacuation des déchets.	ML	12,500	230,00 €	2 875,00 €	20,00
Portail coulissant serrurerie					
Fabrication et pose de portail coulissant motorisable suivant:					
- largeur hors tout de l'ensemble 6500 mm - passage libre portail 6000 mm - hauteur 2000 mm - poteaux arcade guidage et réception double tube de 120mm×120mm×2mm sur platine avec trappes de visite. - coffret armoire technique de guidage sur platine - guidage par olivres double Ø50mm - cadre en tube 60mm×60mm×3mm - poutre basse 180mm×80mm×3mm - remplissage barreaux en tube 25mm×25mm×2mm - Finition epoxy RAL 6005	U	1,000	2 750,00 €	2 750,00 €	20,00
Portail coulissant motorisation					
Motorisation ROGER TECHNOLOGIE BRUSHLES					
- motoreducteur ROGER 800 kg 32 t/min - pignons 18 dts M4 alésage 300 mm - poteaucoffre armoire technique de guidage sur platine - fermeture de l'armoire technique par cylindre profilé 3 clés - rail din monté sur double font acier 2 mm - carte électronique Roger 4 - crémaillère nylon armature acier - disjoncteur declic 1p+n 6A pc 6KA - disjoncteur différentiel 30 mA 25A - tranche de securité resistive N- BS02 - cellule infrarouge P 20 mètres - fin de course inductif - clignotant LED 230/12 volts V2 - récepteur 433.92 mhz ou 868.30 mhz - pré-monté dans la mesure du possible et testé en usine - livré avec notice de pose et certification CE	U	1,000	2 650,00 €	2 650,00 €	20,00
Sous total :				8 275,00 €	

DEVIS N°12101

DESIGNATION	U	QTE	P.U. HT	TOTAL HT	TVA
PORTAIL COULISSANT AUTOPORTANT					
Portail coulissant autoportant maçonnerie					
Réalisation de l'ensemble massifs béton pour portail autoportant, dimension suivant plan de génie civil du fabricant, comprenant fouilles, ferrailage, passage de fourreaux, réservations, coffrage, coulage du béton dosé C25/30 et évacuation des déchets.	U	1,000	1 800,00 €	1 800,00 €	20,00
Portail coulissant autoportant serrurerie					
Fabrication et pose de portail coulissant motorisable suivant:					
- largeur hors tout de l'ensemble 7500 mm - passage libre portail 6000 mm - hauteur 2000 mm - poteaux arcade guidage et réception double tube de 120mm×120mm×2mm sur platine avec trappes de visite. - coffret armoire technique de guidage sur platine - guidage par olivres double Ø50mm - rail omega 90 mm - cadre en tube 60mm×60mm×3mm - poutre basse 180mm×80mm×3mm - remplissage barreaux en tube 25mm×25mm×2mm - Finition epoxy RAL 6005		1,000	3 750,00 €	3 750,00 €	20,00
Portail coulissant autoportant motorisation					
Motorisation ROGER TECHNOLOGIE BRUSHLES					
- motoreducteur ROGER 800 kg 32 t/min - pignons 18 dts M4 alésage 300 mm - poteaucoffre armoire technique de guidage sur platine - fermeture de l'armoire technique par cylindre profilé 3 clés - rail din monté sur double font acier 2 mm - carte électronique Roger 4 - crémaillère nylon armature acier - disjoncteur declic 1p+n 6A pc 6KA - disjoncteur différentiel 30 mA 25A - tranche de sécurité résistive N- BS02 - cellule infrarouge P 20 mètres - Chaise de montage ral 6005 - fin de course inductif - clignotant LED 230/12 volts V2 - récepteur 433.92 mhz ou 868.30 mhz - pré-monté dans la mesure du possible et testé en usine - livré avec notice de pose et certification CE		1,000	2 680,00 €	2 680,00 €	20,00
Sous total :				8 230,00 €	

DEVIS N°12101

DESIGNATION	U	QTE	P.U. HT	TOTAL HT	TVA
Option :					
NOTA ALIMENTATION + ACCESSOIRES SI BESOINS					
Réalisation de tranché dans terre avec engin mécanique, comprenant passage fourreaux, grillage avertisseur, remise en place des terres, compactage et évacuation des déchets.	ML	1,000	36,00 €	36,00 €	20,00
Fourniture et pose de chambre de tirage béton 0,40*0,40m avec tampon fonte.	U	1,000	210,00 €	210,00 €	20,00
Fourniture et pose d'un kit batterie de secours.	U	1,000	510,00 €	510,00 €	20,00
Fourniture et pose clavier codé abs gris, rétro éclairé 2 contacts de marque ROGER	U	1,000	250,00 €	250,00 €	20,00
Telecomande pour portail	U	1,000	35,00 €	35,00 €	20,00

Mode de règlement:

30% à la commande
Solde à réception de la facture.

TOTAL HT	16 505,00 €
TVA 20,0%	3 301,00 €
TOTAL TTC	19 806,00 €

- Devis valable 2 mois. Date limite de l'offre 24/06/2020
- Passée la date d'échéance, une pénalité de retard sera calculée au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi LME du 4 Août 2008).

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

PRESENTATION G2D2

Sommaire

1	Présentation de l'entreprise	0
1.1	Fiche d'identité de l'entreprise	0
1.2	Points clés	1
1.3	Nos agréments et habilitations	3
1.4	Notre histoire	3
1.5	Nos partenaires et Références « clients » significatives.....	4
1.6	Veille technologique, juridique et réglementaire	4
2	Moyens Humains et organisation fonctionnelle	7
2.1	Organigramme de l'équipe affectée à l'opération.....	7
2.2	Interlocuteur unique	7
2.3	Rôle et expérience de l'équipe dédiée.....	8
2.4	Formations et obligations	11
2.5	Organisation administrative.....	12
2.6	Mise à disposition d'un Extranet personnalisé sécurisé.....	16
2.7	Logiciel métier.....	18
3	Moyens techniques dédiés à nos prestations	20
3.1	Notre plateforme de réception.....	20
3.2	Sécurité Incendie des bâtiments.....	21
3.3	Logistique.....	21
3.4	Moyens roulants.....	22
3.5	Matériel de stockage	23
	3.5.1 Déchets non dangereux.....	23
	3.5.2 Déchets dangereux	25
3.6	Matériels de manipulation	26
3.7	Signalétique et guide de tri.....	27
4	Méthodologie d'exécution des prestations	29
4.1	Modalités et délais de mise à disposition des contenants pour les DID	29
	4.1.1 Mise à disposition.....	29
	4.1.2 Modalité d'enlèvement.....	29
4.2	Mise en place du tri sélectif	30
4.3	Mise à disposition des bennes.....	30
4.4	Délais d'exécution	30
	4.4.1 Les déchets non dangereux :.....	30
	4.4.2 Les déchets dangereux et DEEE.....	30
4.5	Gestion des commandes.....	31
4.6	Modalités d'enlèvement	31
	4.6.1 Matériel de sécurité	31
	4.6.2 Les déchets dangereux	32
	4.6.3 Les déchets non dangereux.....	33
4.7	Gestion des déchets non directement identifiables.....	34
	4.7.1 Pour les quantités inférieures à 100L :.....	34

	4.7.2	Pour les quantités supérieures à 100L,.....	34
4.8		Réception des déchets	34
4.9		Pesée des déchets	35
	4.9.1	Sur le centre de tri G2D2 ou sur la plateforme de traitement	35
	4.9.2	Pesée des déchets dangereux sur le site du client	36
5		Pompage de liquide	39
5.1		Pompage de cuve de rétention	39
5.2		Pompage par hydrocureur	39
6		Les filières d'élimination avec valorisation	40
6.1		Les matières et leur valorisation	40
6.2		Les matières et leurs filières.....	40
	6.2.1	Métaux ferreux et non ferreux	40
	6.2.2	Traitement des DEEE.....	41
	6.2.3	Carton, papier	41
	6.2.4	Batterie	42
	6.2.5	Plastiques, Type film étirable et rétractable	42
	6.2.6	Encombrants.....	43
	6.2.7	Verre	43
	6.2.8	Huile	44
	6.2.9	Enfouissement / Déchets non valorisables	44
	6.2.10	Incinération / Déchets non valorisables / refus de Tri.....	45
7		Curage - Démantèlement.....	46
7.1		Démontage	48
7.2		Découpage	50
7.3		Démantèlement – Démolition	52
7.4		Débarrassage.....	54
7.5		Evacuation de déchets (dépôt sauvage) sur terrain.....	54
7.6		Gestion des déchets issus des curages et démantèlement	55
8		Performance environnementale	56
8.1		La gestion environnementale de nos prestations	56
8.2		Notre philosophie au sein de l'entreprise	57
8.3		Audits « technique environnement » du centre de tri.....	58
8.4		Notre politique sociétale :.....	58
9		Annexes	60
9.1		Références.....	60
9.2		Attestations de formations, certifications, habilitations	61



1 Présentation de l'entreprise

G2D2 (Gestion Globale Des Déchets) entreprise régionale indépendante, fondée en 2010 par Philippe de Bernon, **collecte, trie, conditionne et valorise les Déchets Industriels Dangereux (DID) et les Déchets Industriels non dangereux** des collectivités et entreprises.

L'entreprise propose également des solutions de **curage et démolition industriels** allant du simple débarrasage d'encombrants, de machines-outils et racks d'entrepôts jusqu'au **démantèlement complet avant démolition**.

G2D2, emploie 5 personnes aux profils pluridisciplinaires et s'appuie sur l'expérience de plus de 18 ans de son dirigeant.

200 clients : PME, PMI, collectivités, Grands Groupes

Filières : DIB en mélange, DID, Bois, Carton/papier, Plastique, Ferraille, Métaux ferreux et non ferreux, DIB ultime, Plastiques, Déchets végétaux, Gravâts, Déchets de chantier en mélange...

Valorisation : Energétique et matière, Enfouissement

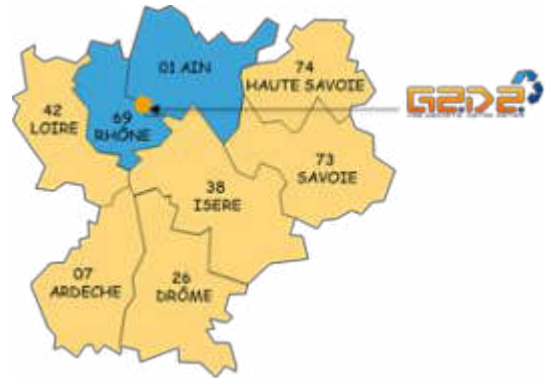


1.1 Fiche d'identité de l'entreprise

Siège social	G2D2 Zone industrielle Lyon nord 69 av des frères Lumière 69730 GENAY Philippe de Bernon Tél : 04 72 08 54 54 / 06 29 94 49 60 0981 704 742 contact@g2d2.fr https://www.g2d2.com/
Dirigeant	
Téléphone	
Télocopie	
E-mail	
Site	
Forme :	SARL
Naf :	3812Z Collecte des déchets dangereux
Siret :	52309048800033

Implantation : Notre centre de tri est **agréé par arrêté préfectoral** pour les opérations de tri, de stockage, de transport et de courtage des déchets.

Sa situation géographique permet une grande synergie et une réactivité à toutes les demandes de nos clients.



1.2 Points clés

L'implication de notre équipe ainsi que la confiance qu'ont su nous accorder nos clients nous permettent aujourd'hui de vous garantir :

- Un **professionnalisme et une rigueur** éprouvés et reconnus,
- Une forte **réactivité, et la disponibilité** d'une entreprise à taille humaine,
- Une **équipe investie** grâce à l'implication de la direction dans la qualité des conditions de travail de ses collaborateurs
- Des **solutions toujours adaptées**, au plus proche de vos besoins et contraintes spécifiques,
- Une **connaissance approfondie de la réglementation** et de ses enjeux.

Expert métier, G2D2 saura vous accompagner dans l'optimisation de la gestion de vos Déchets Industriels : Conseil sur le choix des contenants et leur cubage, mise en place des installations, création de la signalétique, formation au tri et formation à la manipulation des DID.





Une équipe opérationnelle dédiée mettant à profit les compétences spécifiques de chacun, nécessaires aux différentes étapes de la collaboration.

La présence locale de proximité de notre centre de tri, nous permet de répondre pleinement aux exigences de nos clients et aux objectifs de résultats fixés par le Plan Départemental et aux enjeux écologiques de réduction des émissions de CO₂.

Des moyens matériels adaptés à votre organisation :

Des véhicules réglementaires **équipés ADR**

Une flotte de véhicules en **norme euro 6** standard d'émission de CO₂.

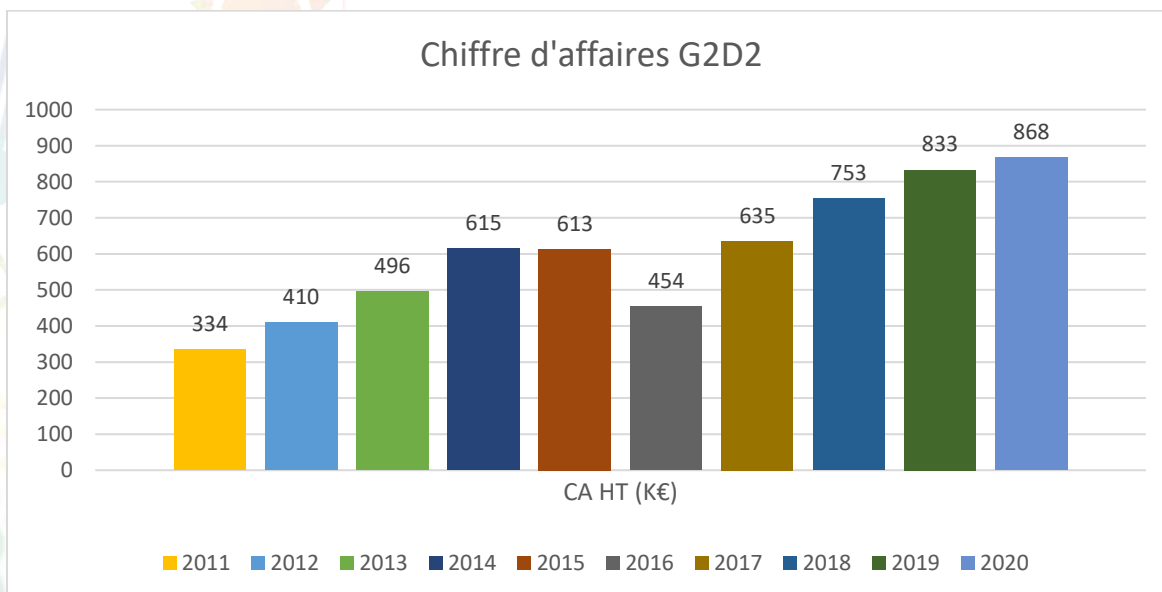
Des **contenants réglementaires** permettant de trier les déchets par familles pour optimiser les filières de traitement, de sécuriser le stockage des déchets et de respecter la réglementation

Une Plateforme de réception de proximité permettant d'accueillir les dépôts de ses clients



Une offre complète : Collecte, tri, conditionnement, traçabilité et valorisation de tous les déchets industriels

La progression constante et régulière de notre chiffre d'affaires qui est le reflet de notre capacité à répondre aux enjeux économiques de la gestion globalisée de vos déchets



1.3 Nos agréments et habilitations



Membre de l'Association des Recycleurs Indépendants. L'ARI est une toute jeune association créée pour tous les récupérateurs indépendants n'appartenant pas à un groupe et de moins de 100 salariés. Sa mission est d'accompagner les adhérents et de les représenter entre autres auprès des instances politiques et économiques.

Adhérent FEDEREC, **notre entreprise s'investit au quotidien dans la recherche de nouvelles filières de valorisation avec une traçabilité complète de tous les produits objet de ses prestations.**

Capacité de transport **de marchandise inférieure à 3.5T délivrée par la DREAL.**

Autorisation pour les activités de courtage et de négoce **de déchets.**

Autorisation de transport de matières dangereuses **et non dangereuses délivrée par la Préfecture pour une période de 5 ans.**

Centre de tri ICPE

Formation ADR **Transport matières dangereuses**

1.4 Notre histoire

- 2010 Création de l'entreprise
- **2012 Embauche en CDI d'un premier collaborateur**
- 2013 Embauche en CDI d'un deuxième collaborateur
- 2014 Embauche en CDI d'un troisième collaborateur
- **2014 Certification ADR (2015, 2017, 2018)**
- 2014 Habilitation CACES
- **2016 Achat et Transfert du siège social à Genay**
- **2017 Démarrage prestations en sous-traitance pour TREDI**
- 2018 Embauche en CDI d'un quatrième collaborateur
- **2018 Habilitation amiante sous-section 4**
- **2018 Habilitation Risques Chimiques N1 et N2**
- **2019 Achat broyeur** pour destruction des supports magnétiques
- **2019 Renouvellement installation Sécurité Incendie**
- **2019 Achat d'un nouveau véhicule**

1.5 Nos partenaires et Références « clients » significatives

Partenaires : G2D2 peut compter sur les différents contrats de partenariat conclus avec des entreprises spécialisées dans le traitement et la valorisation des déchets



Clients : En plus des clients historiques, nous réalisons également des prestations pour nos partenaires, notamment pour TREDI



Nous sommes depuis la création de l'entreprise très attachés à anticiper les évolutions à la fois réglementaires et techniques de notre métier. Philippe de Bernon assure ce travail de veille quotidien.

Fédérec, Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage, et **l'ARI**, Association des Recycleurs Indépendants sont nos principales sources de veilles.

Notre **Référent en Santé et Sécurité au Travail**, M. Pascal Bouzaeff du cabinet **ISCE** assure également une veille dans le domaine des déchets dangereux et du transport des matières dangereuses.



L'association ARI a été créée le 10 mars 2016 pour répondre aux professionnels du déchet et du recyclage indépendants qui sont peu représentés à ce jour, pour leur permettre d'être entendus par les instances gouvernementales, mais surtout pour leur faire bénéficier d'une assistance adaptée à la taille de nos entreprises.

Donner la possibilité aux adhérents d'avoir des interlocuteurs pour répondre à leurs questions concernant :

- Les exigences réglementaires liées aux différents déchets,
- Les exigences liées aux ICPE,
- Les échanges avec les instances environnementales,
- Des demandes diverses : analyses d'eaux, dispositifs de traitements, recherche d'équipements, recherche de filières.

Assurer une veille réglementaire sur :

- **Les nouvelles exigences relatives aux déchets et au recyclage,**
 - **Un décryptage de ces exigences pour la profession,**
 - **Les évolutions attendues.**
- Réaliser un diagnostic d'une demi-journée pour chaque adhérent Visite des installations,
- Identification des exigences relatives aux activités rencontrées,
 - Situation administrative, Rédaction d'un rapport de visite.
 - Donner la possibilité aux adhérents d'être représentés auprès :
 - Des éco-organismes : marchés, appels d'offres, ...
 - Du ministère : défense des intérêts des adhérents,
 - D'autres fédérations ou organisations,
 - Des grands comptes.
- Diffuser des informations métiers sur :
- L'actualité des filières,
 - Les procédés techniques de recyclage,
 - Les entreprises des secteurs.

Accès aux informations partagées sur le site internet : www.asso-ari.org

ISCE est un cabinet de conseil spécialisé dans le domaine de la sécurité et de la prévention des risques, à destination des entreprises, des collectivités locales et territoriales et plus largement, toutes missions d'audits et de gestion administrative des obligations réglementaires auxquelles sont soumises les entreprises.

<http://www.isce.name/index.html>





FEDEREC est régie par le Livre IV, Titre 1er du Code du travail. Créée en 1945, FEDEREC fédère 1300 établissements adhérents, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières de recyclage.

Ses missions :

- Représenter et défendre les intérêts de nos Adhérents auprès des pouvoirs publics
- Promouvoir et valoriser les métiers des professionnels du recyclage et des matières premières de recyclage
- **Accompagner nos Adhérents au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée dans les domaines suivants: dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport ...**
- Fédérer, informer et animer le réseau de nos Adhérents
- Négocier la Convention Collective

Les 4 étapes de la veille technologique, juridique et réglementaire :

1-Identification des textes et exigences applicables :

Ces textes peuvent être de réglementation locale, nationale, européenne ou internationale.

2-Évaluation de conformité :

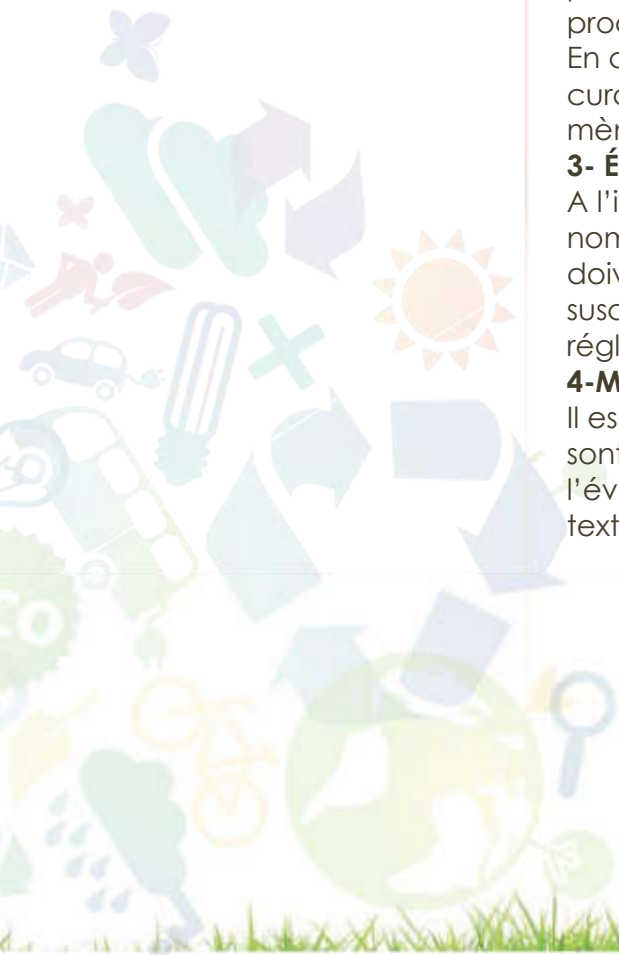
La veille n'est pas une fin en soi, mais plutôt une étape nécessaire et préparatoire à cette deuxième étape, qui consiste à évaluer pour chacune des exigences applicables la conformité des procédés, infrastructures, activités et installations de l'entreprise. En cas de non-conformité des actions de type correctives, curatives ou préventives doivent alors être proposées, ce qui nous mène à l'étape suivante.

3- Établissement d'un plan d'action de mise en conformité :

A l'issue de la phase d'évaluation de conformité, un certain nombre de non-conformités vont être identifiées. Ces dernières doivent faire l'objet de plan d'action à affecter aux personnes susceptibles de remédier à la non-conformité aux exigences réglementaires.

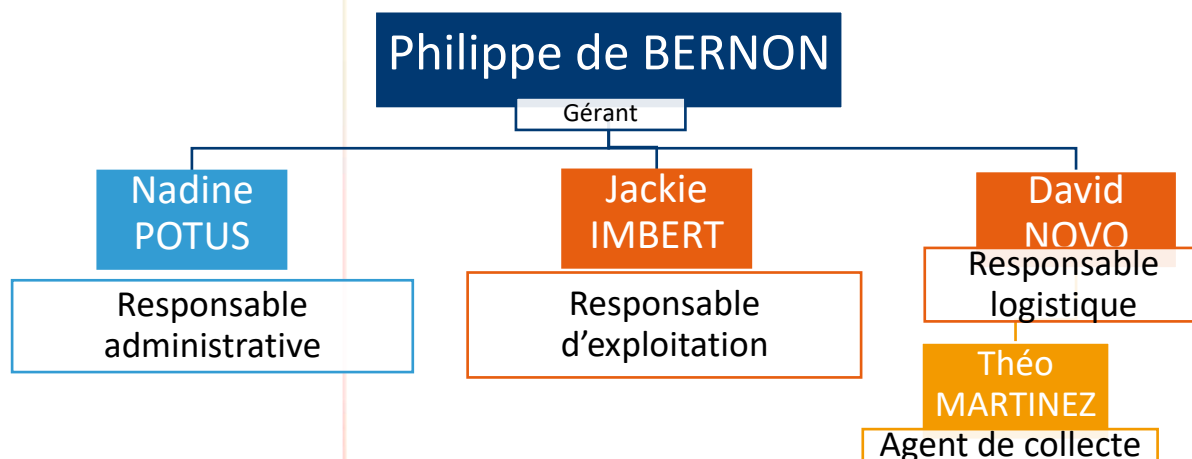
4-Mise en œuvre du plan d'action :

Il est tout aussi important de surveiller les « conformités » qui ne sont jamais à l'abri de devenir des « non-conformités » suite à l'évolution de l'activité de l'entreprise ou la modification des textes applicables.



2 Moyens Humains et organisation fonctionnelle

2.1 Organigramme de l'équipe affectée à l'opération



2.2 Interlocuteur unique

Philippe de Bernon, Dirigeant de l'entreprise G2D2 **assure la gestion globale du contrat** : contenu de nos accords, nature des prestations et des obligations, point sur le fonctionnement global, actions correctives....

Il anime et personnalise toute la relation client et constitue votre contact opérationnel direct et dédié.

Il est **garant de la qualité du service** et est en charge de la mise en œuvre de votre déploiement dans le respect de votre cahier des charges

- Il pilote et coordonne la vie de l'accord et le respect des engagements
- Il répond de son déploiement rapide et efficace
- Il est le relais avec l'ensemble des interlocuteurs intervenants sur tous vos sites (Responsables Transport, Responsables exploitation, Responsables qualité, Responsables environnement, Responsables administratifs, etc.).
- Il propose une gamme de services actualisée en permanence, répondant à vos exigences
- Il met en œuvre toutes solutions ou processus permettant de faciliter, d'optimiser la gestion opérationnelle de vos déchets et de diminuer le temps consacré aux diverses actions inhérentes
- Il maîtrise et analyse l'ensemble des éléments statistiques
- Il présente les « revues de comptes » et définit des plans opérationnels d'amélioration permanente
- Il propose toutes évolutions innovantes standards et/ou personnalisées optionnelles pour développer une meilleure rationalisation des coûts

Coordonnées :

Tél : 04 72 08 54 54 / 06 29 94 49 60

p.debernon@g2d2.fr

Continuité de service :

La gestion prévisionnelle des congés payés des collaborateurs dédiés au marché permet d'anticiper les remplacements et de limiter au maximum l'emploi de personnel temporaire. La priorité est donnée aux remplacements par des collaborateurs ayant des compétences égales.

David Novo, le Responsable planning, assurera le remplacement de Philippe de Bernon, lors de ses absences.

Coordonnées :

Tél : 04 72 08 54 54 / 07 81 20 84 07

d.novo@g2d2.fr

2.3 Rôle et expérience de l'équipe dédiée

Philippe de Bernon est responsable du pilotage global des contrats, de leur suivi technique, financier et commercial. Il contribue à l'exécution des prestations, gère son équipe et donne les directives à suivre pour exécuter les missions conformément aux prescriptions du CCTP et à la réglementation.

Il est responsable du respect des consignes de sécurité. Il effectue une veille sur la qualité des prestations et le respect des règles et au port des EPI par les intervenants. Il anime les formations auprès des agents

Philippe de BERNON – Dirigeant et Pilotage du marché



19 Ans d'expérience
déchets et recyclage
Tél : 06 29 94 49 60
p.debernon@g2d2.fr

Rôle et missions :

- Pilotage global du contrat
- Interlocuteur unique
- Supervision des Planifications
- Suivi commercial
- Suivi Administratif et réglementaire
- Pilotage technique
- Contrôle du respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- Anime les formations des agents

Formations :

- Titulaire de la formation ADR. (Transport matières dangereuses)
- Titulaire de la licence transport – 3500 kg
- Titulaire de la formation Risque Chimique 1 et 2
- Titulaire de la formation préalable cumul de fonctions sous-section 4 (amiante).
- Titulaire formation SST

Expérience et expertise

19 ans d'expérience dans le monde du déchet dangereux et non dangereux :

- 6 ans comme responsable régional chez **BOONE COMENOR**
- 3 ans comme directeur de sites chez **EPUR** avec 4 sites en gestion.
- Création de G2D2 en juin 2010 – 8 ans d'activité

14 ans – responsable commercial dans le traitement de surface (galvanisation à chaud)

David NOVO – Responsable Logistique



4 Ans d'expérience
Tél : **07 81 20 84 07**
d.novo@g2d2.fr

Rôle et missions :

- Responsable planning
- Back-up en cas d'absence de Philippe de BERNON.
- Supervise l'agent de collecte
- S'assure de la conformité réglementaire des prestations
- S'assure du respect des dates de collectes et de la qualité des prestations effectuées
- Remonte à sa hiérarchie les informations permettant d'assurer une prestation de qualité et conforme
- Respecte et fait appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des prestations.
- S'assure de la maintenance des matériels roulants

Compétences et expertises :

- Réaliser les prestations en respectant le cahier des charges.
- Gérer les contraintes de transport liées aux DID.
- Rigueur dans les consignes et les règles de sécurité
- Très bonne connaissance de notre logiciel métier Ecorec

Formations :

- Titulaire des CACES 1 - 3 - 5
- Titulaire de la formation ADR. (Transport matières dangereuses)
- Titulaire de la formation Risque Chimique 1
- Titulaire de la formation opérateur sous-section 4 (amiante).
- Titulaire formation SST

Expérience

4 ans d'expérience au sein de G2D2 comme Agent de collecte puis Responsable logistique

Jackie IMBERT – Responsable Exploitation



8 Ans d'expérience
Tél : **06 71 80 24 52**
j.imbert@g2d2.fr

Rôle et missions :

- Accueil et réception des apports volontaires
- En charge du contrôle qualité du traitement du déchet
- Assure la gestion des matériels de stockage (achat, maintenance...)
- S'assure de la qualité du rechargement lors des évacuation en regroupement
- Gestion démantèlement des DEEE
- Management des travailleurs ESAT
- Responsable chantier (démantèlement, curage...)

Compétences et Expérience :

- Parfaite connaissance des process réglementaires de démantèlement des DEEE
- Organisation chantier
- Gestion et tri des déchets
- Gestion de planning de transport

Formations :

- Titulaire de la formation ADR

Théo MARTINEZ – Agent de collecte



2 Ans d'expérience
Tél : **06 59 04 97 93**
t.martinez@g2d2.fr

Rôle et missions :

- Agent de collecte

Compétences et Expérience :

- Compétences multiples en conduite d'engins et déchets dangereux
- 1 an d'expérience au sein G2D2 : Suite à une formation AFPR de 400 heures de découverte de notre métier. Théo MARTINEZ a été embauché le 22 novembre 2019 comme agent de collecte.

Formations :

- Titulaire du CACES 3
- Titulaire du CACES 9
- Titulaire du CACES 1A et 3B
- Titulaire de la formation ADR. (Transport matières dangereuses)
- Titulaire du Risque Chimique 1

Nadine POTUS – Responsable administrative	
 <p style="margin-top: 20px;">30 Ans d'expérience Tél : 04 72 08 54 54 Mail : compta@g2d2.fr</p>	<p>Rôle et missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Responsable administrative et comptable ● Interlocutrice de toutes demandes d'ordre administratif. ● Suivi administratif, financier et réglementaire ● Devis ● Facturation : s'assure du rapprochement des pièces administratives (Bons d'intervention, fiches de pesée, BSD) ● Gestion documentaire et responsable outils informatiques <hr/> <p>Compétences et expertises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise à jour de notre Extranet GED (gestion électronique des documents) ● Organisation / rigueur. ● Utilisation quotidienne des logiciels WORD, EXCEL, EBP, ECOREC, DOLIBAR <hr/> <p>Formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Diplômée de la Chambre de Commerce Britannique ● Titulaire formation SST ● BTS Secrétariat de Direction Trilingue
Expérience	
<ul style="list-style-type: none"> ● 5 ans Responsable administrative et comptable G2D2 ● Depuis 30 ans Secrétaire de direction 	

2.4 Formations et obligations

G2D2 établit chaque année un plan de formation personnalisé pour chaque collaborateur. Des fiches de fonction définissent les prérequis nécessaires à l'occupation de chaque poste et au fonctionnement des matériels et des équipements associés

La formation, au-delà de l'aspect réglementaire, a pour objet de donner à chacun les moyens d'assurer ses missions, en toute sécurité, avec le plus grand professionnalisme et savoir-faire.

Les objectifs des formations mise en place sont multiples :

- Le respect des obligations réglementaires
- Le respect des règles de sécurité
- La meilleure compréhension du profil de poste du collaborateur afin d'augmenter la qualité du travail et l'efficacité
- L'adaptation aux nouveaux matériels et aux nouvelles techniques
- L'acquisition d'une polyvalence qui permet à l'entreprise de gérer plus facilement les congés et maladies
- La formation aux nouvelles filières émergentes
- Le tri des déchets

Ces formations sont :

- Manipulation de déchets dangereux
- Sauveteur secouriste du travail (SST),
- Utilisation des équipements de travail
- Respect des règles de sécurité.
- CACES
- Certification ADR
- Habilitation Amiante
- Habilitation Risques Chimiques RC1 et RC2

2.5 Organisation administrative

La partie administrative est assurée par **Nadine Potus**, responsable de notre service administratif/comptabilité.

Tel : 04 72 08 54 54

Fax : 0981 704 742

compta@g2d2.fr

Pour toute intervention, nous produisons : **un bon d'intervention, une FIP, un CAP, un ticket de pesée, une facture, des BSD, un bordereau de rachat.**

Certificat d'acceptation préalable (CAP)



Le CAP permet de vérifier la conformité du déchet lors de la procédure d'acceptation sur le site de traitement.

Elle comprend notamment :

- La fiche technique du produit ou la réception et l'analyse d'un échantillon représentatif (le cas échéant), accompagné d'une Fiche d'Identification Préalable (FIP)
- Le contrôle de la conformité de cet échantillon ou de la fiche technique du produit à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter
- La recherche de la filière de traitement la plus appropriée
- La délivrance d'un Certificat d'Acceptation Préalable (CAP)

La fiche identification préalable (FIP) :

Ce document est obligatoire et réglementaire. Complété, il accompagne l'échantillon au laboratoire pour analyse **ou** La fiche technique du produit pour identification du déchet

Le bon d'intervention :

Chaque tournée fait l'objet d'un bon d'intervention qui reprend les éléments suivants :

- **Les coordonnées du client**
- **La date de l'intervention**
- **La nature de la prestation**
- **Les délais d'exécutions**
- **Le numéro de marché ou de la commande**
- **Le nombre de contenants**
- **Le cubage des bacs**
- **Les difficultés éventuellement rencontrées**
- **La qualité des déchets collectés**
- **Le poids collecté sur site**

La fiche de données de sécurité :

La fiche de sécurité est indispensable pour le transport des marchandises dangereuses. Ce document indique le comportement à adopter en cas de problème lors du transport, du chargement ou du déchargement.

Bordereau de suivi des déchets (BSD)

Tout transport de déchet, selon la réglementation doit être accompagné d'un BSD qui assure le suivi et la traçabilité.

- Le Bordereau de suivi des déchets est un document obligatoire pour le transport et le suivi des déchets. (1 BSD = 1 type de déchet)
- Ce bordereau ne comprend qu'un seul volet : le document original est remis systématiquement au dernier acteur de la chaîne, des copies sont réalisées à chaque étape pour être conservées par chaque maillon : producteur, collecteur, centre de regroupement ou d'élimination.
- Après élimination finale des déchets collectés, l'original du BSD est conservé par le centre éliminateur et une copie du BSD complété est renvoyée au producteur.

Le BSD est soit téléchargeable sur l'intranet G2D2 mis à la disposition du client, soit envoyé à chaque service émetteur des déchets.

La fiche de pesée :

Chaque famille de déchet fait l'objet d'une fiche de pesée qui reprend les informations suivantes :

- Nom et site du client
- N° bon d'intervention
- Date et heure de pesée
- Identification du déchet
- Nature du contenant employé
- Poids du déchet NET



La facture :

La facture reprendra, outre les mentions légales, le numéro du marché, la référence de la commande, le bon et la date des interventions et le total général en pied de facture.

Chaque commande émise et dont la prestation est effectuée donnera lieu à une facture mensuelle mentionnant la référence du marché, les références du bon de commande, la date et le numéro du bon d'intervention s'y rattachant.

Les factures seront établies selon les modalités du cahier des charges

Les Tarifs :

Les prix sont communiqués en HT et TTC.

Les prix sont détaillés par prestations

Les prix sont garantis selon les modalités du cahier des charges.



Les factures pourront être déposées sur Chorus Pro

<https://chorus-pro.gouv.fr/>

Le relevé d'achat :

Le relevé des bons d'achat vous sert à l'établissement de votre facture.

Il reprend, outre les mentions légales, le numéro du marché, la référence des commandes, les dates d'interventions, la qualité et quantité du déchet collecté et sa valeur de rachat.



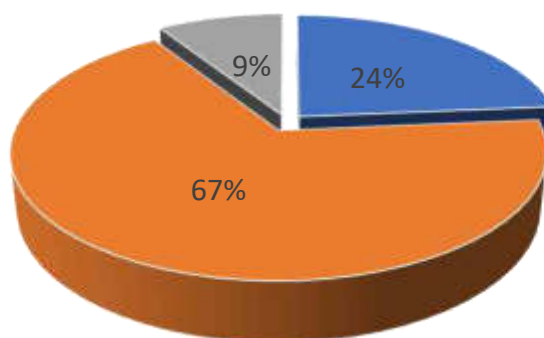
Le registre des déchets, le reporting :

Les données du registre des déchets sont basées sur les données de facturation.

Elles regroupent toutes les données transmises par l'exploitation depuis l'entrée des matières, dates et poids des entrants jusqu'aux données de production.

Le registre des déchets est accessible sur notre Extranet au format Excel et conforme à l'arrêté du 29 février 2012. Il peut être également envoyé par mail sous un fichier au format Excel ou PDF à des interlocuteurs nommés par le client.

Traitement des Déchets dangereux et DEEE en 2018



- Valorisation Matière
- Valorisation énergétique
- Enfouissement

2.6 Mise à disposition d'un Extranet personnalisé sécurisé

Nous mettons à votre disposition un extranet personnalisé protégé par login et mot de passe, reprenant :

- L'ensemble des données des contrats
- Les documents réglementaires
- Les arrêtés préfectoraux de nos centres de tri et des exutoires,
- La veille réglementaire issue de l'ARI et de FEDEREC
- Les tableaux de bord, statistiques
- Les non-conformités
- Les Bordereaux de Registre des Déchets BSD
- Le registre des déchets
- Les programmes de formation
- Le planning des formations
- Les comptes rendus de réunions et plans d'actions,...



Conformément à la réglementation, tout transport de déchet, est accompagné d'un BSD qui en assure le suivi et la traçabilité :

- 1 BSD/ type de déchet (L'ensemble des BSD sont archivés durant 5 ans sur notre plateforme extranet)
- Ce bordereau ne comprend qu'un seul volet : le document original est remis systématiquement au dernier acteur de la chaîne, des copies sont réalisées à chaque étape pour être conservées par chaque maillon : producteur, collecteur, centre de regroupement ou d'élimination.
- Après élimination finale des déchets collectés, l'original du BSD est conservé par le centre éliminateur et une copie du BSD complété est renvoyé au producteur.

Les coordonnées du client : Référence marché, adresse des sites, interlocuteurs...

Fiche Documents

Nom du tiers: GROUPE LEBLANC
 Etat: En activité
 Adresse: [redacted]
 Code postal / Ville: 69730 / GENAY
 Pays: France
 Département/Canton: [redacted]
 EMail: leblanc@groupe-leblanc.com
 Téléphone: 04 72 [redacted] Fax: 04 72 [redacted]
 Matrice mère: [redacted]

Envoyer email

Contacts/adresses de ce tiers

Nom	Poste	Adresse / Téléphone / Email	Etat
Centre [redacted]		[redacted], 69730 GENAY, France [redacted]@groupe-leblanc.com	Actif
FRANÇOIS [redacted]		France	Actif

Gestionnaire de fichier Rechercher

Nom: GROUPE LEBLANC
 Prénoms: [redacted]
 Code client: [redacted]

Arbres/vis	Fichiers joints	Taille	Date
racine (Arborescence manuelle)			
Documents réglementaires G202	3		
Vus Bordereaux de Suivi des Déchets	85		
	leblanc@gr... BSD-1150117-MATS-31.pdf	218 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD01160041-DIEM-66.pdf	602 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD01160042-MATS-31.pdf	218 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD01160043-EMBVMD-31.pdf	220 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD01160159-MATS-31.pdf	221 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD01160140-EMBVMD-31.pdf	221 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD01160141-MATS-31.pdf	220 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD02160064-EMBVMD-31.pdf	226 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD02160065-MATS-31.pdf	224 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD02160146-MATS-31.pdf	221 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD02160141-EMBVMD-31.pdf	221 Ko	22/08/2016 10:30
	leblanc@gr... BSD02160057-EMBVMD-31.pdf	222 Ko	07/09/2016 18:33
	leblanc@gr... BSD02160058-MATS-31.pdf	221 Ko	07/09/2016 18:32
	leblanc@gr... BSD03160126-EMBVMD-31.pdf	222 Ko	07/09/2016 18:32
	leblanc@gr... BSD03160121-MATS-31.pdf	220 Ko	07/09/2016 18:32

La bibliothèque des documents réglementaires et téléchargeables (BSD, licences...)



2.7 Logiciel métier

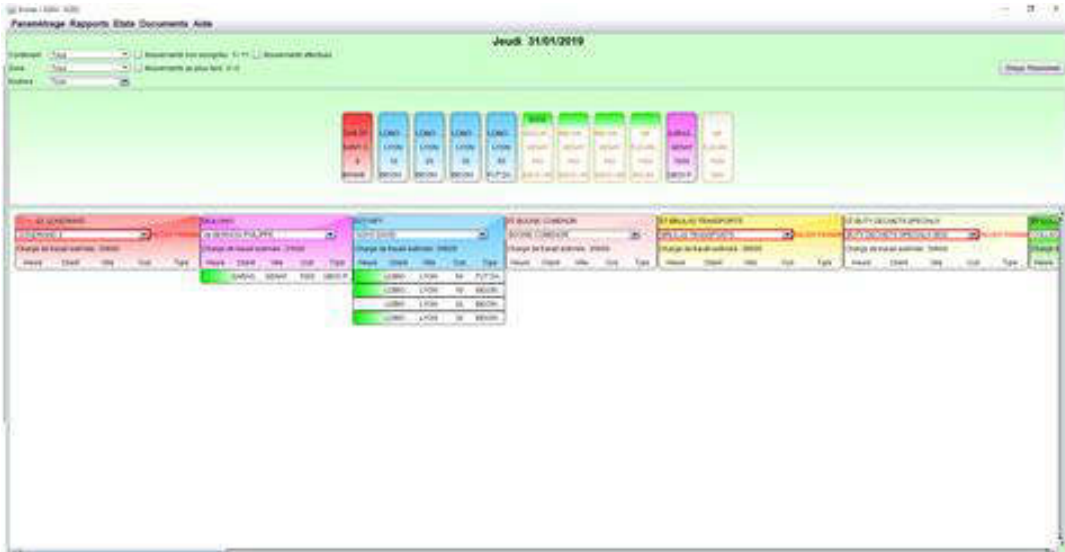
Nous disposons d'un logiciel métier **ECOREC** de l'éditeur KERLOG, spécialisé dans la gestion des déchets à destination des métiers de la récupération et du recyclage des déchets.

ECOREC est un véritable outil d'analyse et de gestion pour le suivi opérationnel de nos prestations.



Il permet la gestion complète :

- Des contenants (location/vente, déchet rattaché, collecte, achat, ...)
- Des plannings par chauffeur
- Des plannings de collecte
- Des poids collectés
- Des documents réglementaires (CAP, FIP, BSD, Bon de livraison, N° de commande client, Références spécifiques client, etc.)
- Des transports de transit et regroupement
- Des filières de traitement des déchets
- Du registre Entrée/Sortie
- Des stocks des Déchets Dangereux DID



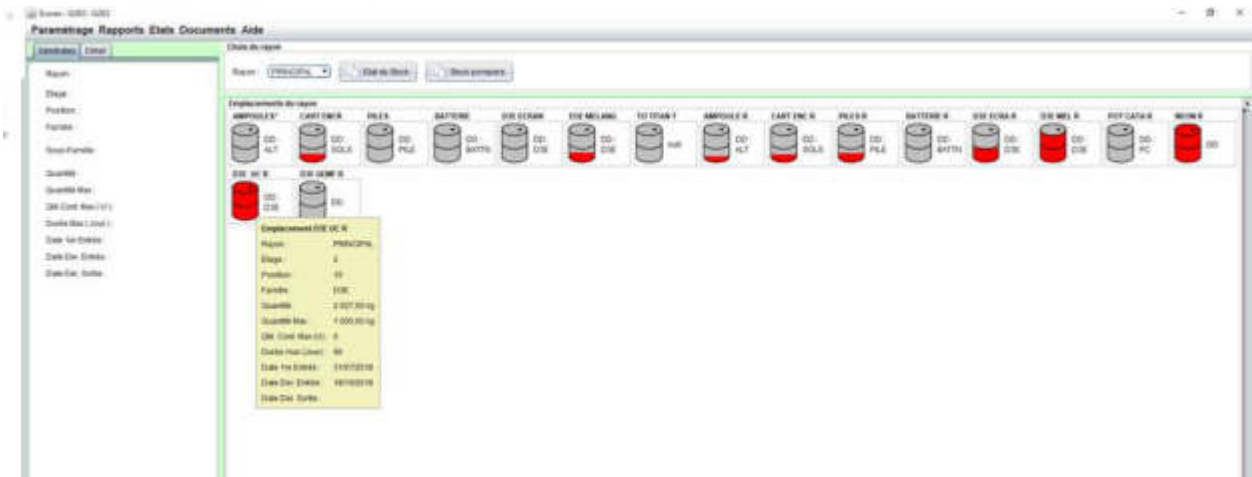
Planning journalier

Date	Heure	Lieu	Type de Déchet	Quantité	Statut	Autres
31/01/2019	08:00	Site A	Déchets Industriels	1000	OK	
31/01/2019	09:00	Site B	Déchets Ménagers	500	OK	
31/01/2019	10:00	Site C	Déchets Spéciaux	200	OK	
31/01/2019	11:00	Site D	Déchets Chimiques	150	OK	
31/01/2019	12:00	Site E	Déchets Biologiques	100	OK	
31/01/2019	13:00	Site F	Déchets Inertes	800	OK	
31/01/2019	14:00	Site G	Déchets Liquides	300	OK	
31/01/2019	15:00	Site H	Déchets Solides	400	OK	
31/01/2019	16:00	Site I	Déchets Dangereux	250	OK	
31/01/2019	17:00	Site J	Déchets Non Dangereux	600	OK	

Etat des pesées



Etat des volumes stockés par typologie de déchet



3 Moyens techniques dédiés à nos prestations

3.1 Notre plateforme de réception

Notre plateforme de réception **agrée par arrêté préfectoral** pour les opérations de tri, de stockage, de transport et de courtage des déchets, est située à **Genay 69730**, Zone industrielle Lyon nord - 69 av des frères Lumière, à 18 kms de Lyon centre

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



3.2 Sécurité Incendie des bâtiments

Les principaux risques d'incendie proviennent d'un apport de déchets non conformes (déchets en combustion, réaction chimique de déchets dangereux), d'un apport de feu via une intervention de maintenance ou un apport de feu interdit (tabac), d'un dysfonctionnement électrique / foudre ou d'un acte de malveillance.

Les principales mesures permettant d'y remédier sont les suivantes :

- Contre la malveillance : site clôturé, gardiennage, systèmes de détection incendie, registre des entrées/sorties,
- Pour la prévention des incendies : contrôle de la nature des déchets au déchargement, isolement des déchets dangereux, permis de feu lors d'intervention par points chauds, contrôle des installations électriques, systèmes de détection incendie (caméras thermiques infrarouge), assurance du stock minimal de matières, ...

Mesures prises en cas de détection d'incendie

- Affichage et consignes de sécurité incendie
- Présence sur le site d'équipiers de première intervention formés aux risques et à la manipulation d'équipements incendie
- Exercices incendie réguliers
- Matériel de lutte contre l'incendie
 - Réseau de RIA avec dispositif de mise hors gel
 - Extincteurs régulièrement contrôlés (autocontrôles en interne pour détecter toute anomalie et contrôle annuel par un organisme extérieur agréé).

3.3 Logistique

Dès le déploiement d'un contrat, nous définissons le protocole d'interventions (plans de prévention, protocoles de chargement et déchargement, Consignes de sécurité, ...) et chaque spécificité est portée à la connaissance des logisticiens.

Protocoles de sécurité :

Exemple de protocole de chargement et déchargement de Boone Comenor.



3.4 Moyens roulants

Notre logistique assurée par des véhicules répondant à la norme EURO 6 permet de nous adapter aux problématiques de transport de nos clients, tout en répondant pleinement aux enjeux écologiques de réduction des émissions de CO2.



Les moyens roulants sont régulièrement renouvelés, garantissant ainsi une parfaite fiabilité du respect des délais et horaires des prestations.

La norme euro 6 standard d'émission de CO2 est conforme à la législation environnementale et permet de réduire de façon importante la consommation et le dégagement des gaz à effet de serre.

Chaque matériel possède sa fiche de vie avec les indications de maintenance préventive.

G2D2 agit en éco-industriel en utilisant ce matériel lors de ses collectes et favorise le développement durable.

La flotte G2D2 est constituée de:

- 2 camions équipés ADR de 17m3 avec un hayon (dont un camion mulet)
- 2 utilitaires de 6m3
- 2 camions Ampliroll

Nous adaptons la taille des véhicules aux volumes transportés.

Nous optimisons les chargements afin d'améliorer le taux de remplissage des véhicules



3.5 Matériel de stockage

3.5.1 Déchets non dangereux

Les matériels mis à disposition sont neufs ou dans un état irréprochable et uniformes, (ayant au plus 5 ans d'âge). Les contenants sont lavés régulièrement et la fréquence est fonction de la nature des déchets collectés

Tous nos matériels sont **logotés G2D2, numérotés au marquage à froid avec crochet de préhension amovible ou antivol Bull Protect**



Le parc G2D2 se compose de :

- Bennes à déchets « multi-benne » 6, 8 et 10 m³ ouvertes ou fermées
- Bennes à déchets « Ampliroll » 8,10, 12, 15, 20 et 30 m³ ouvertes ou fermées
- Bennes pélican
- Presse à balles
- Caisses palettes toute contenance
- Bacs roulants toute contenance
- Roll 1400L
- Broyeur pour destruction de supports numériques (CD, disque dur, clé....)
- Machine pour dénuder les câbles cuivre et aluminium



Broyeur ECP BDR 30290



Broyat de disques durs



Presse à balles



3.5.2 Déchets dangereux

TOUS les contenants dont dispose G2D2 sont **réglementaires et homologués UN**, homologation ONU pour les matières dangereuses



Ils permettent de trier les déchets par familles pour optimiser les filières de traitement, de sécuriser le stockage des déchets et de respecter la réglementation.



- GBOX UN 30L ET 60L, caisse croco
- Futs UN (à bonde, à ouverture totale, en acier, en plastique)
- Cartons spécifiques néons
- Bidons UN gerbables 10 à 30 L Pour conditionnement des déchets liquides
- Seaux UN 30L inviolables pour conditionnement des déchets solides.
- Carton palette UN de 400 L avec sache intérieure à usage unique (homologués pour matières dangereuses solides)
- Tous types de big bag UN amiante
- Polyane pour l'emballage des plaques fibrociment
- Caisses palettes UN, de 600 à 1000 litres ADR avec big bag UN + sache interne et/ou couvercle pour conditionnement des déchets dangereux solides ou suremballage
- Sur fûts pour le transport des fûts fuyards



La Caisse palette UN est tapissée d'un big bag UN qui est maintenu grâce à des accroches. Une sache installée sur le big bag complète le dispositif.

Avantage : seule la sache interne est éliminée et le big bag peut être réutilisé plusieurs fois



3.6 Matériels de manipulation

Nous sommes équipés pour la manipulation des contenants de :

- Transpalettes
- **Transpalettes peseur (graduation 0.5 kg, capacité 2000 kg)**
- Diabes à futs
- Lève-futs...

RAVAS ProLine 2100

Spécialement conçu pour un usage professionnel

AVANTAGES

- Excellente précision
- Indicateur rotatif
- Touches Piezo
- Batteries échangeables
- Durée de batterie 250 heures
- Absorbant de chocs dans les pointes de la fourche (par Premium et châssis en acier)

Hi-tech standard
Extrêmement précis



3.7 Signalétique et guide de tri

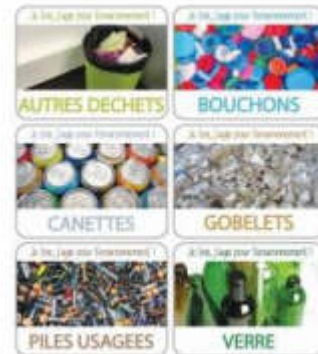
Nous pouvons fournir une signalétique adaptée au tri sélectif des déchets dangereux et non dangereux sous différents formats :

- Autocollants spécifiques déchets pour bacs et bennes
- Panneaux pictogramme spécifiques déchets à poser
- Etiquetage réglementaire sur chaque contenant DID (identification de la famille déchet et informations transport)
- Panneaux muraux sur support métallique spécifique déchet à accrocher dans le local DID

Nous fournirons également la signalétique des consignes de sécurité concernant :

- Panneaux reprenant la charte environnement
- Panneaux expliquant les différents processus de recyclage de chacun des produits recyclés.
- La manipulation des DID
- Les mesures à prendre en cas de fuite d'un contenant accueillant des déchets dangereux

Nous définirons en collaboration avec nos clients, les formats, textes et photos de la signalétique. Nous déterminerons une organisation de stockage adaptée aux contraintes de chaque site.



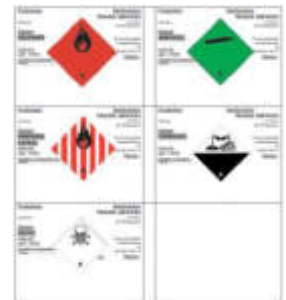
Exemple de signalétique réalisable : Panneau mural 50x65 cm à fixer dans local DID



Toute notre signalétique est résistante aux UV et à l'humidité.

L'implantation de la signalétique sera exécutée de manière à être lisible sans pour autant gêner les manœuvres d'évacuation des contenants.

A chaque collecte de DID, les étiquettes réglementaires sont apposées sur chaque contenant : Y sont indiqués les informations d'identification de la famille de déchet et les informations transport.



Un guide de tri peut être mis à disposition sous format papier ou dématérialisé, reprenant les consignes spécifiques à chaque contenu de benne ou de bacs.

Pour exemple :



Les consignes de tri

Que met-on dans les caisses à...

Je dépose:
Matériels électriques, Ecrans, périphériques, UC, etc...

Je ne dépose pas:
- **Carton, les ordures ménagères.**
- **les produits dangereux ou toxiques, les aérosols.**

La valorisation des déchets...

L'objectif est de trier les déchets par typologie pour:

- Optimiser les filières de traitement
- Optimiser le stockage et le transport
- Limiter l'incinération ou l'enfouissement à la partie ultime

Toute matière issue du tri devient une Matière Première Secondaire (MPS) et subit des transformations nécessaires à son recyclage : conditionnement, broyage, mise en balles, classification...



LES DÉCHETS SOUILLES(DID)

Mode de stockage
Contenants réglementaires étanches obligatoires afin de permettre le stockage des déchets dangereux en toute sécurité.

Mode de collecte/transport



4 Méthodologie d'exécution des prestations

4.1 Modalités et délais de mise à disposition des contenants pour les DID

4.1.1 Mise à disposition

Au démarrage des contrats, nous organisons une réunion sur chaque site afin de mettre en œuvre nos accords :

- Identification des déchets présents sur site ou régulièrement stockés
- Si besoin, prise de rendez-vous pour analyse des produits inconnus
- Création des FIP et des CAP
- Prise de rendez-vous pour la mise à disposition des contenants vides
- Mise en place de la signalétique

Les contenants mis à disposition seront définis selon les capacités de stockage de chaque site du client et des quantités produites.

Ils seront neufs et conformes à la réglementation UN, homologation ONU pour les matières dangereuses

L'objectif est de trier les déchets dangereux par famille pour optimiser les filières de traitement, de sécuriser le stockage et de respecter la réglementation.

Nous vous remettons un document de liaison intitulé « **Demande d'enlèvement** » qui devra être complété à chaque demande de collecte.

Il récapitule les besoins réels du site et est une base de support à la création des documents de transport obligatoire.

Les délais de mise à disposition des premiers contenants vides sont de 48h après identification des besoins.

Les homologations des contenants mis à disposition sont disponibles sur simple demande

4.1.2 Modalité d'enlèvement

Chaque enlèvement sera effectué en échange Vide/plein : des contenants vides remplaceront les contenants collectés.

4.2 Mise en place du tri sélectif

Vous souhaitez aller plus avant dans la démarche du tri sélectif et l'optimisation du poids transporté.

G2D2 s'engage à diagnostiquer **en partenariat** avec le Responsable de chaque site, les meilleures solutions et organisations de tri réalisables.

Un plan d'action personnalisé sera alors proposé en réunion de cadrage, avec un suivi du **taux de tri** des bennes en mélanges et du **choix des matériels**.

Chaque mois, votre Interlocuteur Dédié se rendra sur chacun des sites afin **d'accompagner la mise en place de la nouvelle organisation**.

4.3 Mise à disposition des bennes

Tout le matériel fourni par G2D2 est **conforme aux normes de sécurité** en vigueur.

Les bennes ne présentent aucune défection susceptible de provoquer des accidents (Benne percée, verrouillage de portes défectueux, ...) et ont un aspect visuel irréprochable (peinture)

G2D2 veille à ce que toutes bennes déposées sur sites soient propres et vides de toute matière (fond de bennes).

4.4 Délais d'exécution

4.4.1 Les déchets non dangereux :

Les demandes d'enlèvements des bennes se font auprès de notre service de « commande planning » soit par téléphone, par télécopie ou par messagerie électronique :

- Délai d'intervention 24h **pour toute demande transmise avant midi, 48h pour toute demande effectuée après.**
- **Cadencement possible des livraisons à jours fixes ou planifiés**
- Demande urgente ou particulière **réalisable dans un délai de quelques heures**

4.4.2 Les déchets dangereux et DEEE

Nous nous engageons sur les délais d'intervention suivants :

- 7 jours **si les référencement et CAP sont établis (pour le client ou en génériques pour G2D2).**
- **Délai d'intervention 17 jours maxi (10+7) si les référencement et CAP sont à établir.**
- Moins de 2 jours, **pour toute demande urgente**

4.5 Gestion des commandes

Pour toute nouvelle commande, nous accuserons réception de cette demande par retour de mail.

Nous proposons de mettre à disposition un document de liaison intitulé « **Demande d'enlèvement** ».

Il récapitule les besoins réels de chaque site et est une base de support à la création des documents de transport obligatoire.

Ce document devra être complété et joint à la demande de collecte des déchets.

Si les déchets sont identifiés, dès réception de la demande : Un rendez-vous d'enlèvement est fixé par le service logistique. Nous confirmons la date de l'enlèvement par mail et/ou par téléphone au responsable du site.

G2D2 utilisera soit :

- **Les CAP ET FIP attribués au client**
- **Des CAP/FIP génériques propres à chaque type de déchets dangereux dont G2D2 est détenteur**

Si une partie des déchets ne sont pas identifiés, Philippe de Bernon se rendra sur le site du client sous 24H. Il jugera de l'utilité de faire intervenir ou pas un chimiste afin d'analyser le déchet.

4.6 Modalités d'enlèvement

Une logistique adaptée à vos besoins : G2D2 assure des prestations personnalisées de façon à répondre à vos contraintes en suivant vos instructions particulières.

4.6.1 Matériel de sécurité

L'ensemble du personnel est équipé d'EPI obligatoire pour le transport de produits dangereux, spécifique à chaque type d'intervention

Protection de l'individu (1 kit par personne) :

- Masque ventilé,
- Masque respiratoire avec 2 filtres ABEK1P3
- Combinaison anti acide, EPI standard,
- Gants nitrile
- Casque
- Lunettes de protection
- Paire bottes de sécurité renforcée avec semelle résistante aux hydrocarbure Equipement EPI obligatoire pour le transport de produits dangereux

Protection de l'environnement (1 kit dans chaque véhicule) : Kit ADR

- Bac de rétention,
- Absorbant tissu et poudre
- 1 pelle balayette,
- Sacs poubelle renforcés 130L,
- Plaque d'obturation égout 60 x 70 cm.
- Panneaux de Signalisation produits dangereux

Afin de pouvoir être joints à tout moment, nos collaborateurs sont munis d'un téléphone portable de société.



4.6.2 Les déchets dangereux

La collecte comprend le chargement, la fourniture des étiquettes et l'étiquetage, la mise en sécurité des conditionnements, la rotation des contenants si nécessaire et le transfert en centre agréé.

Les enlèvements pourront être effectués selon deux organisations :

- Dans une démarche environnementale, au moyen de collectes à fréquence régulière (mensuelle, trimestrielle...) à l'occasion de nos tournées de collecte situées dans votre secteur.
- Dans le délai de 7 jours maximum.

Les enlèvements seront réalisés par un chauffeur possédant la spécialisation pour le transport et la manipulation de déchets spéciaux (ADR), et formé aux risques chimiques (RC niveau 1 minimum)

Dans une optique de réduction des coûts, le chauffeur/collecteur **FORMÉ SPECIFIQUEMENT au tri**, à la manipulation des déchets dangereux réalisera les mêmes prestations que celles attendues d'un chimiste à chaque enlèvement, en conformité avec la réglementation ADR, soit :

- Arrivée sur votre site et prise de contact avec l'interlocuteur désigné
- Le personnel s'équipe en vue de la prestation : casque, lunette, combinaison, gants...
- Mise en place du périmètre de sécurité
- Le chauffeur assure le contrôle de la répartition des déchets par rapport à leur filière
- Mise en sécurité des déchets
- Pesée des déchets
- Remplacement un pour un des contenants, si nécessaire, et vérification de l'état et de la propreté des fûts pour le stockage
- Chargement dans le camion
- Validation administrative signature du bon d'intervention
- Test avec papier PH des liquides corrosifs afin de séparer les bases et les acides lors du transport

4.6.3 Les déchets non dangereux

G2D2 a une parfaite connaissance des impératifs liés à la présence de public sur les sites d'intervention.

Les chauffeurs G2D2 ont une parfaite connaissance des lieux et **respectent les protocoles de sécurité** de chaque site.

Ils sont équipés en vue de la prestation avec les équipements réglementaires :



Ces équipements de protection individuelle (EPI) répondent à des normes de sécurité codifiées très précises pour une protection optimale des porteurs

Les chauffeurs s'assurent que le moteur du camion est arrêté lorsque le véhicule est immobilisé.

Lors de la prise en charge des contenants, les chauffeurs établissent un **constat visuel de conformité des contenus**.

En présence de légères erreurs de tri et si cela est possible, les chauffeurs transfèrent les déchets non conformes vers le contenant approprié.

En présence de non-conformité importante, ils en informent le responsable en place avant la prise en charge :

- Les contenants mono matériaux ne devront en aucun cas contenir des mélanges de matériaux
- Les bennes ne devront en aucun cas contenir des déchets liquides ou dangereux

Lors de l'échange et du transport, les chauffeurs veillent à couvrir les bennes ouvertes d'un **filet de protection** afin d'éviter toutes chutes de déchets lors de la manipulation.

Avant leur départ les chauffeurs veillent à la **propreté** des alentours des contenants et font constater et notifier sur le **bordereau d'intervention**, la conformité de leur prestation

Avant de quitter le site, ils effectueront toutes les consignes de sécurité qui leur incombent : vérification des fermetures des portes, état du chargement...

4.7 Gestion des déchets non directement identifiables

Pour les demandes d'élimination de déchet non identifié, nous avons 2 processus de prise en charge qui dépendent du volume à traiter.

4.7.1 Pour les quantités inférieures à 100L :

Nous les conditionnons dans des seaux de 30L inviolables et utilisons la filière directe des PCL (produits de laboratoire courants).

G2D2 possède des CAP et FIP génériques propres à ce type de déchet dangereux.

Intérêt du process : Gain de temps et de coût de traitement tout en étant conforme à la réglementation

4.7.2 Pour les quantités supérieures à 100L,

Nous faisons intervenir un chimiste qui effectue l'analyse du produit.

Dès réception des résultats d'analyse, nous émettons un devis de collecte et de traitement du déchet. Cette proposition est soumise à validation avant la réalisation de la prestation.

Les documents obligatoires et réglementaires FIP, CAP, BSD sont complétés afin d'assurer une prestation conforme à la réglementation.

4.8 Réception des déchets

Les déchets seront soit acheminés vers le centre de tri de G2D2, soit vers le centre de traitement concerné

A l'arrivée des déchets, les contrôles suivants sont effectués :

- La non radioactivité du chargement
- Un contrôle administratif : Les BSD sont vérifiés, complétés et validés

- Un contrôle analytique des déchets : conformité des CAP
- Un contrôle de conformité à l'ADR
- Un contrôle de comptabilité avec les exutoires (fosses, cuves de stockage)
- Un enregistrement et suivi de la traçabilité

Toute non-conformité ou incident détecté sera immédiatement répertorié sur une fiche de non-conformité.

Ces fiches seront étudiées et commentées avec vos collaborateurs afin de pouvoir mener ensemble des actions correctives pérennes.



4.9 Pesée des déchets

4.9.1 Sur le centre de tri G2D2 ou sur la plateforme de traitement

A l'arrivée sur site, toutes les familles de déchets sont systématiquement pesées.

Les pesées s'effectuent au moyen de bascules agréées en métrologie légale et contrôlées annuellement.

Réception

A l'arrivée du véhicule, sur le site de G2D2, le chauffeur se présente à l'accueil et annonce la provenance des déchets en livraison.

Le responsable d'exploitation vérifie la conformité des documents réglementaires.

Aire de dépôt et contrôle des flux entrants

Le chauffeur se dirige vers la plateforme de dépôt

La totalité des déchets en apport sont déchargés au moyen de matériels de manutention (Chariot élévateur, transpalette, diable à fût...) et isolés dans notre entrepôt sous toit, dans le respect des normes de sécurité réglementaires.

Un agent G2D2 contrôle la qualité du chargement :

- Conformité du tri des déchets
- Conditionnement
- Identification des produits

Pesée

Chaque famille de déchet fait l'objet d'une pesée sur notre bascule homologuée et de l'émission d'une fiche qui reprend les informations suivantes :

- Nom et adresse site du client
- Date et heure de pesée
- Identification du déchet
- Nature du contenant employé
- Poids du déchet NET

Sortie

Le chauffeur se rend au bureau de sortie avec sa fiche de contrôle. L'agent enregistre les données liées à la livraison et remet :

- Les fiches de pesée éditées et enregistrées
- Le Bordereau de réception détaillé reprenant les informations de la date, la qualité des déchets et les remarques éventuelles
- Les BSD contrôlés, complétés et validés.

Contrôle métrologie annuelle



4.9.2 Pesée des déchets dangereux sur le site du client

Nos chauffeurs/collecteurs disposent tous d'un transpalette peseur industriel homologation classe III, agréé en métrologie légale et contrôlé annuellement.

Les déchets sont regroupés par famille (sur palette ou dans une caisse palette) et sont pesés au moyen du transpalette.

Les poids des déchets collectés sont NET car nous soustrayons la tare de la palette ou de la caisse palette du poids brut pour obtenir le poids net.

Nous effectuons une tare au plateau : c'est une tare entrée en plaçant le contenant sur les fourches du transpalette et en appuyant sur la touche tare. L'appareil indique ensuite zéro comme poids net avec l'objet sur le plateau.

Nous remettons au responsable du site, la fiche de pesée de chaque famille.

La fiche de pesée :

Chaque famille de déchet fait l'objet d'une fiche de pesée qui reprend les informations suivantes :

- Nom et site du client
- N° bon d'intervention
- Date et heure de pesée
- Identification du déchet
- Nature du contenant employé
- Poids du déchet NET

Transpalette peseur : Graduation 0.5 kg, capacité 2000 kg

RAVAS ProLine 2100

Spécialement conçu pour un usage professionnel



AVANTAGES

- Excellente précision
- Indicateur rotatif
- Touches Flat
- Batteries rechargeables
- Durée de batterie 250 heures
- Absorbant de chocs dans les parties de la fourche (pas d'impact et chocs en acier)

Hi-tech standard

Extrêmement précis



Contrôle métrologie annuelle

RAVAS

CARNET METROLOGIQUE

Matériel de pesage à force constante non automatisé

Résultats de la vérification : OK NOK

Formalités de l'intervenant : _____

Nom et adresse de l'intervenant : _____

Marque et modèle du matériel : Ravas Europe B

Modèle ou type de l'instrument : 012000005-1100-CE

Numéro de série de l'instrument : 21507025891

N° d'identification : _____

Matériel soumis à : 12.1.15 (Norme nationale, Norme française)

*Y'agit-il d'un matériel réparé ou modifié ?
* Date de mise en service de l'instrument ou date de création de carnet métrologique. (Préciser le numéro de série de l'instrument) ou la date précédente en cas de réparation ou modification.

Page 1 sur 2

INTERVENTION*

Vérification périodique Réparation ou réglage Modification

DATE DE L'INTERVENTION : 10/07/2016

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT :

Intervenant : Stéphane U07

Marque et modèle de l'instrument : 012000005-1100-CE

Nom de l'intervenant : _____

DANS LE CAS D'UNE VERIFICATION PERIODIQUE :

Le matériel est conforme ? Non

Le matériel est hors d'usage ? Non

DANS LE CAS D'UNE REPARATION OU MODIFICATION :

Date de l'intervention : _____

Réparation autorisée ou modification Réparation préventive

Description sommaire de l'intervention : _____

DETENTEUR DE L'INSTRUMENT*

Nom : _____

* Certifier la copie correspondante.
* Préciser éventuellement le modèle.
* Le matériel ou son équivalent doit être le même que celui intervenant.

Nom : _____

Page 1 sur 2

INTERVENTION*

Vérification périodique Réparation ou réglage Modification

DATE DE L'INTERVENTION : 01/07/17

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT :

Intervenant : CTVM EA13

Marque et modèle de l'instrument : ROMEO Cyrille

Nom de l'intervenant : Renaud C

DANS LE CAS D'UNE VERIFICATION PERIODIQUE :

Le matériel est conforme ? Non

Le matériel est hors d'usage ? Non

DANS LE CAS D'UNE REPARATION OU MODIFICATION :

Date de l'intervention : _____

Réparation autorisée ou modification Réparation préventive

Description sommaire de l'intervention : VF en atelier

DETENTEUR DE L'INSTRUMENT*

Nom : de Achard J

* Certifier la copie correspondante.
* Préciser éventuellement le modèle.
* Le matériel ou son équivalent doit être le même que celui intervenant.

Page 1 sur 2

INTERVENTION*

Vérification périodique Réparation ou réglage Modification

DATE DE L'INTERVENTION : _____

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT :

Intervenant : _____

Marque et modèle de l'instrument : _____

Nom de l'intervenant : _____

DANS LE CAS D'UNE VERIFICATION PERIODIQUE :

Le matériel est conforme ? Non

Le matériel est hors d'usage ? Non

DANS LE CAS D'UNE REPARATION OU MODIFICATION :

Date de l'intervention : _____

Réparation autorisée ou modification Réparation préventive

Description sommaire de l'intervention : _____

DETENTEUR DE L'INSTRUMENT*

Nom : _____

* Certifier la copie correspondante.
* Préciser éventuellement le modèle.
* Le matériel ou son équivalent doit être le même que celui intervenant.



5 Pompage de liquide

5.1 Pompage de cuve de rétention

Les chauffeurs/collecteurs G2D2 sont équipés de pompes électriques ou pneumatiques **ATEX100** qui permettent de pomper tous types de liquides quel qu'en soit le volume.

Ce matériel est portable et est transporté dans nos véhicules ADR.

Nous pouvons pomper jusqu'à 1000 L par collecte grâce au GRV de 1000L transportable dans notre camion hayon.



Caractéristiques

- Alimentation : 230V 50Hz
- Puissance : 330W
- Rotation moteur : 2900 tr/min
- Débit : 34l/min
- Pression : 1.6 bar
- Indice de protection : IP55
- Température d'utilisation : -5°C à 40°C
- Pompe avec raccord 3/4"
- Pistolet manuel
- Tuyau de refoulement Ø19mm, 6M
- Tuyau d'aspiration Ø19mm, 1,5M
- Raccord SEC
- Support pour cuve en acier inoxydable
- Support pour pistolet



5.2 Pompage par hydrocureur

Pour le pompage de volumes importants, nous utilisons un hydrocureur.

Ce camion est pourvu d'une citerne séparée par une cloison étanche fixe. Les deux compartiments ainsi constitués permettent d'une part le stockage de l'eau propulsée sous haute pression pour nettoyer le réseau et d'autre part le stockage des boues collectées dont l'opération est effectuée avec une pompe à vide. Les résidus issus de cette opération sont aspirés dans la cuve à déchets grâce à une pompe.

Ils sont ensuite transportés vers les lieux adaptés au dépotage en fonction des produits collectés.



6 Les filières d'élimination avec valorisation

Nous privilégions des filières de valorisation ou d'élimination locales et des partenaires qui garantissent un engagement volontaire dans le cadre de la protection de l'environnement.

6.1 Les matières et leur valorisation

- **DEEE** : démantèlement puis selon la typologie du déchet, orientation vers la filière de régénération matière ou vers un Centre Régional d'INCINERATION avec valorisation énergétique
- **Batterie** : orientation vers la filière de régénération matière
- **Verre** : tri et broyage puis orientation vers la filière de régénération matière
- **Carton** : tri et mise en balle, puis orientation vers la filière de régénération matière
- **Papier** : tri et mise en balle, puis orientation vers la filière de régénération matière
- **Huile** : analyse, collecte et recyclage ou valorisation.
- **Métaux ferreux et non ferreux** : tri, puis orientation vers la filière de régénération matière
- **Plastique** : tri, puis orientation vers la filière de régénération matière par extrusion ou de valorisation énergétique
- **Déchets non recyclables, Ultimes** : Acheminement par regroupement vers un Centre Régional d'INCINERATION avec valorisation énergétique ou d'enfouissement
- **DSM/DTQD/DIS** : Acheminement par regroupement vers un Centre Régional d'INCINERATION avec valorisation énergétique
- **Encombrants** : démantèlement puis selon la typologie du déchet, orientation vers la filière de régénération matière ou vers un Centre Régional d'INCINERATION avec valorisation énergétique ou d'enfouissement
- **Déchets Industriels Banals (DIB)** : tri, puis selon la typologie du déchet, orientation vers la filière de régénération matière ou vers un Centre Régional d'INCINERATION avec valorisation énergétique

6.2 Les matières et leurs filières

6.2.1 Métaux ferreux et non ferreux

Tri puis valorisation en matière première secondaire brute. Celles-ci sont acheminées vers les industries de transformation que sont principalement les aciéries, fonderies, affineurs.



Exutoires finaux : **BOONE COMENOR, 69007 Lyon**
THB, 69150 Décines-Charpieu



6.2.2 Traitement des DEEE

Partenaire d'Ecologic, Eco-Organisme national pour la prévention, la collecte et le recyclage des équipements électriques et électroniques, G2D2 démantèle les DEEE directement sur son site de Genay.

Exutoire final : Ecologic



Cette phase de traitement consiste à retirer manuellement les polluants facilement accessibles et présents dans les équipements.

Exemple : cartouches et toners d'encre, Câble extérieur d'alimentation, Lampes à mercure, Piles et accumulateurs, condensateurs....

Les éléments ainsi générés deviennent des MPS (Matière Première Secondaire) qui sont revalorisées selon leur typologie : Métal, aluminium, plastique, cuivre, carte électronique, etc...

Nous travaillons en partenariat avec l'Esat de Saint Léonard de Couzon au mont d'or **et le** Caj Parilly de Vénissieux.



6.2.3 Carton, papier

Séparation des différents types de cartons et papiers sur chaîne de tri et mise en balle à l'aide de presses.

Caractérisation manuelle du papier/carton et suivant la norme AFNOR/ ECO EMBALLAGE à savoir :

- Le carton ondulé brun
- Le carton ondulé imprimé et carton plat
- Les fibreux non emballages (papiers...)
- Le carton ondulé imprimé et carton plat
- Indésirables

Exutoires finaux : La cocotte à papiers, 69200 Vénissieux
Suez, 69650 Quincieux



La cocotte à papiers



La chaîne de tri papier étant équipée d'un système de broyage intégré, nous pouvons délivrer des **certificats de destructions** pour les **déchets confidentiels**.

6.2.4 Batterie



Recylex est un spécialiste européen dans le domaine du recyclage du plomb et du plastique (à partir des batteries d'automobile et industrielles), du recyclage du zinc en provenance des poussières issues des aciéries électriques. Il est aussi un spécialiste de la production d'oxydes de zinc et de métaux spéciaux pour l'industrie électronique. Le groupe est implanté en France, en Allemagne et en Belgique, regroupant une dizaine de sites de production.

Exutoire final : Recylex, 69400 Arnas



6.2.5 Plastiques, Type film étirable et rétractable

Séparation des différents types de plastiques sur chaîne et mise en balle à l'aide de presses. Puis reconditionnement des balles par Suez pour valorisation matières à destination d'usines consommatrices basées principalement sur le département de la Haute-Loire.



**Exutoires intermédiaires : Suez
SRP, 69400 Arnas (Centre de regroupement)**

6.2.6 Encombrants

Encombrants : canapés, meubles ferrailés ou vitrés, lampes, matériels divers, outillages, matériel ménagers...

Démantèlement mécanique ou manuel réalisé sur notre centre de tri agréé puis évacuations pour recyclage suivant la typologie des déchets :

Nos agents séparent les matériaux par catégorie :

- Déchets à dominante métaux (pour valorisation)
- Déchets à dominante bois pour valorisation en chaufferie ou fabrication d'aggloméré
- Cartons (pour valorisation)
- Etc...



L'objectif est de limiter au maximum la mise en destruction par incinération ou enfouissement des déchets potentiellement revalorisables.

Exutoire final : Suivant la typologie des déchets

6.2.7 Verre

Orientation vers un site régional de régénération matière

Le recyclage du verre consiste en une succession d'opérations humaines, mécaniques et électroniques permettant au verre brut de passer du statut de **déchet** à celui de **matière première** pour l'industrie verrière.

La chaîne de traitement Guerin offre des possibilités optimales de valorisation grâce aux moyens technologiques de dernière génération installés. Orientation vers un site régional de régénération matière



Exutoire final : Solover, 42610 Saint-Romain-le-Puy

6.2.8 Huile

Les huiles sont analysées, collectées et recyclées ou valorisées.

Il existe 3 modes de valorisation des huiles en fonction de leur catégorie :

- La régénération : cette méthode permet de transformer 3 litres d'huiles usagées en 2 litres d'huile de qualité équivalente
- La décantation des huiles claires dans la préparation de lubrifiants ou les techniques de décoffrage
- L'incinération en cimenterie. Une fois recyclées, les huiles usagées peuvent être réutilisées comme combustibles dans les cimenteries autorisées.



Exutoire final : Faure, 38200 Luzinay

6.2.9 Enfouissement / Déchets non valorisables

G2D2 dispose d'un contrat de partenariat avec la plateforme de traitement et recyclage des terres polluées SUEZ Minéral située à Drambon (21)

Au sein de l'Eco pôle de Drambon (21), la plateforme de traitement et recyclage des terres polluées renforce sa capacité de traitement et favorise leur réemploi dans de nouvelles filières de recyclage.

Par ailleurs, en partenariat avec Engie, le site accueille dès le premier trimestre 2019 une centrale photovoltaïque.

D'une puissance de 12 MWC, elle alimentera en électricité l'équivalent de 4 500 foyers, correspondant à près d'un tiers de la population du canton Cap Val de Saône.

La surface occupée par la centrale est de 20 ha, cette zone correspond aux anciens casiers de stockage de déchets industriels. Cette nouvelle activité de production d'énergie verte contribue à la réhabilitation et à la valorisation de ces terrains.



6.2.10 Incinération / Déchets non valorisables / refus de Tri

G2D2 dispose d'un contrat de partenariat privilégié avec le groupe SECHE Environnement et particulièrement avec l'usine chimique TREDI, ZI Portuaire de Salaise-sur-Sanne.



Le centre d'incinération TREDI classé **R1**, principalement dédié aux déchets dangereux, permet la valorisation énergétique des déchets (Production électricité + production d'eau chaude).

Le centre est idéalement situé à 30km au sud de Lyon.



TGAP réduite grâce à la valorisation énergétique des déchets.

Le site de Salaise s'est engagé dans une démarche globale de progrès et à ce titre a obtenu la triple certification en avril 2007



UN NOUVEAU SERVICE

Mise en exploitation d'une plate forme de tri et de regroupement des déchets dangereux des Industriels et des collectivités : pour apporter des solutions sur mesure et de proximité au plus près des besoins de nos clients.



7 Curage - Démantèlement

Démontage, découpage, débarrassage, petite démolition ou démantèlement, G2D2 vous accompagne tout au long de projets de fermeture totale ou partielle d'usine, de travaux de réhabilitation, de modernisation de sites industriels ou de programmes de rénovation urbaine.

De la phase d'avant-projet jusqu'à la réception des travaux, G2D2 vous apporte des solutions sur mesure adaptées à tous les environnements et à toutes les contraintes (espace confiné, milieu occupé, hauteur importante...)

Notre équipe pluridisciplinaire vous propose une offre globale comprenant la maîtrise d'une déconstruction totale ou sélective, la prise en charge de l'amiante, la gestion de la sécurité et des nuisances (bruit, poussières...), la prise en compte de pollutions des sols et la valorisation des déchets.



Une dépose sélective des matériaux et équipements du second œuvre précède toujours l'abattage des structures.

Nos techniciens réalisent pour chaque bâtiment et avant les travaux une fiche d'exécution intégrant les aspects « sécurité et environnement » et les difficultés techniques liées à l'opération.

Les conseils en démolition sont personnalisés et adaptés au projet. Nous intervenons suivant vos besoins sur les différentes étapes de votre projet :

- Préparation du projet : étude de faisabilité, nature de l'intervention et appréciation de sa durée
- Etudes préalables : réalisation des diagnostics réglementaires (audit déchets, structure), identification des filières de gestion des déchets (évacuation, revalorisation)
- Identification des moyens matériels et humains
- Suivi technique des travaux
- Suivi administratif et financier : élaboration des pièces techniques, financières et administratives du marché, démarches réglementaires (Permis de Démolir), réception des travaux et garantie de parfait achèvement
- Sécurité du chantier : suivi de la réalisation et sécurité des travaux

Exemples de réalisation

- Démontage d'un échangeur sur une plateforme pétrochimique
- Déchirage d'un pousseur de barge pour le compte d'un transporteur maritime
- Débarrasage de bureaux et locaux industriels complets pour le compte d'un liquidateur judiciaire
- Déconstruction de cabines de peinture

Exemple de process d'intervention pour le démantèlement d'une chaîne de production



Sécurité du chantier

- Personnel équipé des EPI réglementaires : casque, chaussures de sécurité, gants et vêtements.
- Port d'un harnais homologué pour nacelle pour le personnel chargé du découpage et installation d'une ligne de vie
- Mise à disposition d'un extincteur sur zone sensible
- Plan de prévention et permis feu établis
- Balisage et mise en place de panneaux de signalisations sur l'ensemble du chantier.
- Obstruction des entrées par l'installation de barrières Heras.

7.1 Démontage

G2D2 peut intervenir dans le démontage d'équipements industriels, de chaînes de production, d'escaliers monumentaux, de rayonnages...

L'opération peut s'effectuer à l'aide d'engins de levage mais aussi manuellement, notamment dans des espaces confinés ou en milieux occupés.

Démontage escalier Euronews (en milieu occupé), Lyon



Démontage de l'ensemble du système de climatisation des ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON.



Démontage de machines industrielles :



CIN Celliose



7.2 Découpage

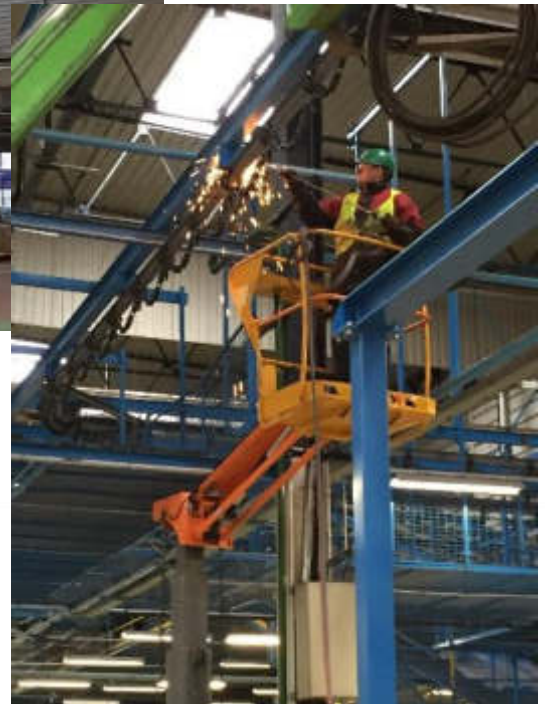
L'entreprise propose également ses services pour différents types de découpage (**Oxycoupage**) notamment sur des cuves, citernes enterrées, engins agricoles, pieds de hangars, wagons, véhicules, ou machines industrielles...

Le découpage pour tous les types de matières (alu, inox, ferraille...), peut être réalisé soit manuellement avec un chalumeau, soit à l'aide de pelles cisaille

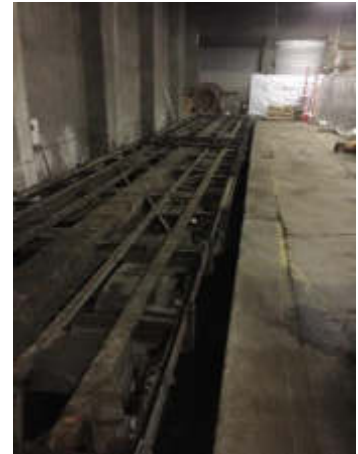
Découpage et évacuation de chaudières industrielles



Découpage de convoyeurs aériens, FAGOR BRANDT, Lyon.



Découpage de 2 wagons SNCF après désamiantage.



7.3 Démantèlement – Démolition

G2D2 effectue des prestations de démantèlement et de petite démolition de bâtiments à structure métallique ou murs en béton



Abaissement du niveau du sol dans un ancien atelier pour la création d'un loft.



Curage d'une maison de 150 m2 sur 3 étages avec 30 m2 de garage et dépendance



7.4 Débarrassage

G2D2 réalise le débarrassage d'encombrants, de pièces industrielles ou de machines-outils et/ ou organisation de leur déplacement

Traitement de structures métalliques revêtues de peinture au plomb, SNCF et l'ARMEE de L'AIR.



7.5 Evacuation de déchets (dépôt sauvage) sur terrain

100 tonnes de déchets évacués, Terrain Transpolis



7.6 Gestion des déchets issus des curages et démantèlement

G2D2, spécialisée dans **la gestion globale des déchets** (dont l'amiante lié), prend en charge leur traitement du transport à la valorisation.

Les clients bénéficient ainsi d'un interlocuteur unique tout au long de la prestation leur assurant un conseil personnalisé et une traçabilité complète



8 Performance environnementale

Au cœur d'un système de management intégré, nous concrétisons notre volonté d'être « une entreprise citoyenne » attentive à l'impact de ses activités sur l'environnement et consciente de ses responsabilités.

Les aspects sociétaux et autres exigences en matière d'environnement sont la base de notre politique.

Au-delà des réglementations, c'est un état d'esprit qui anime nos actions, et fédère nos équipes.

Nous travaillons en permanence à réduire notre impact sur l'environnement que ce soit en termes d'exploitation de la société mais aussi dans la gestion des déchets de nos clients

8.1 La gestion environnementale de nos prestations

Notre philosophie est :

- Le principe de proximité en limitant nos transports en distance et en volume.
- La valorisation maximale des matériaux recyclables
- L'optimisation des prestations en maîtrisant les coûts logistiques et les coûts de traitement
- De privilégier des filières de valorisation ou d'élimination locales et des partenaires qui garantissent un engagement volontaire dans le cadre de la protection de l'environnement

Notre parc roulant s'inscrit dans cette démarche :

- Véhicules conformes aux Normes EURO VI
- Adaptation de la taille des véhicules aux volumes transportés.
- Optimisation des plans de transport pour limiter les trajets et les émissions des Gaz à Effet de Serre, GES
- Optimisation des chargements afin d'améliorer le taux de remplissage des véhicules
- La sélection de véhicules à faible consommation, renouvelés régulièrement
- Formation des chauffeurs à l'éco-conduite, limitation de la vitesse lors des déplacements à 110km/h.
- Installation de variateur de vitesse pour minimiser la production de CO2
- Optimisation des tournées de livraison pour limiter les trajets et les émissions de CO2

Sources d'atteinte à l'environnement	Moyens
Consommation d'énergie : - Gasoil - Chauffage	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de suivi de consommation pour les chauffeurs • Climatisation réversible : moyen de chauffage économique
Utilisation de matériels bruyants : Presse à balles, broyeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Bouchons d'oreilles mis à disposition ou protections auditives sur mesure
Produits dangereux : Huiles, Graisses, Amiante,	<ul style="list-style-type: none"> • DIS/DID sur bacs de rétention • Cuve à Mazout double parois • Débourbeur/déshuileur sur l'ensemble de notre site

8.2 Notre philosophie au sein de l'entreprise

Nos actions :

- Les flux dématérialisés pour les échanges d'informations
- La limitation des déplacements de nos collaborateurs, en privilégiant les transports en commun et le co-voiturage
- La mise en place au sein du bureau d'une gestion raisonnée du papier (impression recto verso, réutilisation du brouillon...)
- De privilégier l'utilisation de fournitures de bureau et de papier reprographie respectueux de l'environnement



- L'impression des documents effectuée à l'aide de consommables recyclés
- L'envoi des factures par voie dématérialisée
- L'utilisation de matériaux écologiques pour l'entretien des locaux
- La réduction de la production des déchets à la source : Démarche de réduction des emballages intermédiaires auprès des fabricants
- La maîtrise de la consommation d'énergie :
 - Eteindre les lumières dès que possible, ne pas laisser les appareils électriques en veille.
 - Utiliser des matériels non gourmands en énergie (LED atelier, ampoule basse consommation, lampe fluo compacte)



8.3 Audits « technique environnement » du centre de tri

Nous mesurons notre niveau de maîtrise en matière d'environnement par des grilles d'audits spécifiques au métier.

Ces diagnostics permettent de révéler de manière exhaustive les points forts et les points faibles de la gestion mise en place et d'identifier les pistes d'amélioration de l'exploitation.

L'audit environnement de notre centre de tri a lieu tous les ans et est réalisé par le cabinet ISCE.

8.4 Notre politique sociétale :

L'insertion par l'activité économique

G2D2 en cohérence avec sa politique sociale, a recours à l'insertion et à la qualification par l'économie de personnes en situation de handicap, confrontées à une exclusion durable du marché de l'emploi.

Notre objectif est d'instaurer une véritable démarche d'innovation et de progrès au service de nos clients, sous le signe de l'avancée sociale.

Cette approche permet, au-delà de la promotion et de la valorisation du travail en entreprise, d'investir sur un public issu de l'agglomération lyonnaise et de créer ainsi localement des emplois pérennes. Nous bénéficions d'ores et déjà d'une expérience de travail en partenariat avec des entreprises d'insertion qui sont **l'Esat de Saint Léonard de Couzon au mont d'or et le Caj Parilly de Vénissieux.**

Dans une véritable démarche d'accompagnement, les personnes en difficultés bénéficient d'une immersion totale au sein de notre société, en côtoyant chaque jour nos agents, en intégrant l'ensemble de nos procédures métiers, et en bénéficiant de l'intégralité de nos formations.

G2D2 est partenaire de :

L'Œuvre de Saint Léonard est une Association Loi 1901, créée par le Chanoine Pierre Villion en 1864 et reconnue d'utilité publique en 1868 ; elle est située à Couzon au Mont d'Or, à quelques kilomètres au Nord de Lyon sur la rive droite de la Saône.

Cette Association venait en aide à d'anciens détenus en liberté conditionnelle et les aidait à se réinsérer par le travail.

Elle a reconverti son activité en 1967 pour accueillir des personnes handicapées mentales et intellectuelles avec toujours cette idée-force « d'insertion par le travail ».





Elle accueille des personnes adultes présentant une déficience avec handicap, ayant un minimum d'autonomie : un handicap physique, psychique ou sensoriel n'étant qu'associé et « pour lesquelles le travail a un sens ». Ce principe est réaffirmé dans le Projet Associatif.

Notre collaboration :

Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition individuelle, des handicapés autonomes dans leurs déplacements en transports en commun, viennent dans nos locaux pour le démontage de D3E.



Caj Parilly de Vénissieux / Adapei 69 : "Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales".

« La Vision : Toute personne, quelle que soit sa fragilité, quel que soit son handicap, porte en elle la capacité à se développer et à faire évoluer positivement le regard et l'accueil de notre société, avec l'aide de tous.

Nous nous engageons pour donner les moyens aux personnes en situation de handicap et à leurs familles d'accéder à une vie digne qui leur permette de réaliser leurs souhaits et projets.

Ensemble, parents, professionnels et bénévoles, nous voulons contribuer à construire, avec elles et les acteurs de la cité, une société accueillante, inclusive et citoyenne. »

Notre collaboration :

Nous accueillons 4 personnes, les mardis tous les 15 jours. Ils sont encadrés par un éducateur. Nous leur mettons à disposition les locaux : atelier, cuisine pour le repas de midi et leur fournissons du travail de démontage de D3E.



9.1 Références

Références G2D2				
Années	Client	Prestations	Interlocuteur	Montant Total TTC par an
Depuis 2018	Groupe TREDI	Prestation de collecte et de pompage des déchets dangereux pour leurs clients (emballages souillés, aérosols, solvants, peintures, eaux de mouillage...)	Yann Pierrot	12 000,00 €
mars-16	sous-traitant LEGRAND / SNCF	Chantier pour le compte de la SNCF sur des ferrures polluées avec de la peinture au plomb. Préparation et oilisage dans un dépôt bag, transport sur centre d'enfouissement.		10 129,00 €
avr-17	SODEXO/ EURONEWS 69002 LYON	Enlèvements ponctuels de leurs D3E. Nous avons également réalisé chez eux un gros chantier de démontage d'un escalier métallique de plus de 8 tonnes	François BIENFAIT	40 434,00 €
juil-16	sous-traitant SOCAM / ARMEE DE L'AIR	Chantier pour le compte de l'armée de l'air sur la base 942 de Limonest sur des ferrures polluées avec de la peinture au plomb. Préparation et oilisage dans un dépôt bag, transport sur centre d'enfouissement.		16 580,00 €
juin-17	sous-traitant SOCAM / VILLE DE LYON	Evacuation de déchets de peinture au plomb suite au décapage partiel de la charpente de la Halle Tony GARNIER		9 393,00 €
Depuis 2014	CHS DE SAINT CYR AU MONT D'OR	Enlèvements réguliers de médicaments et de produits chimiques perimes et des D3E.	Vincent JACQUET	5 800,00 €
Depuis 2013	SIF 49150 FLEURIEU SUR SAONE	Société d'application de peinture poudre et de métallisation. Mise en place d'une gestion de leurs déchets dangereux (poudre de peinture, grenailles métalliques souillées) et surtout avec une traçabilité qu'ils n'avaient pas auparavant.	Pierre BAIZEAU	9 800,00 €
Depuis 2015	GRUPE LEPINE 69730 GENAY	Pour faire suite à un audit DREAL chez eux, ils ont été obligés de sortir des déchets mis en DIB et de les gérer en déchets dangereux. Mise en place de 15 caisses palette 560 litres UN homologues ADR. Enlèvement de 8 à 12 Gbox 660L tous les 15 jours. (Matières souillées et emballages souillés) Nous n'enlevons pas les autres déchets dangereux produits par le site.	Nathalie RUILLAT	10 700,00 €
Depuis 2015	MAIRIE DE COUZON AU MONT D'OR	Debarrassage de l'ensemble des sous sols de la mairie évacuation des encombrants, DID (pot de peinture, aérosols... et D3E.	Services techniques	2 000,00 €
Depuis 2013	COLLEGE LYCEE SAINT THOMAS D'AQUIN 69600 OULLINS	Accompagnement dans la réflexion de mise en place d'une gestion de tri des déchets et leur réduction (projet éducatif). Achat d'une presse à balle pour les cartons, bacs 650L pour les papiers, ferraille et plastiques. Achat d'un déshydrateur pour la réduction sur place des biodéchets. Mise en place de la gestion des emballages souillés produits par la cuisine. Enlèvement de ces déchets par G2D2. Le reste des déchets DIB est collecté par COVED/PAPREC en camion DM sous notre responsabilité.	Cécilia ROGER	17 000,00 €
Depuis 2016	JANIN 49220 BELLEVILLE SUR SAONE	Mise en place de l'enlèvement de tous leurs déchets dangereux (emballages souillés, matières souillées, boues de rectification, et valorisation matière rachat de tournure d'acier rapide).	Nathalie GAY	5 400,00 €
Depuis 2015	CHIMIE PLUS LABORATOIRE 01240 ST PAUL DE VARAX	L'activité de l'entreprise est le reconditionnement de produits chimiques. Suite à leur déménagement, nous avons mis en place la gestion de leurs emballages souillés	Tanguy TRUCHOT	2 881,00 €
Depuis 2011	GARAGES RENAULT 69660 COLLONGES AU MONT D'OR	Mise en place de la gestion de l'ensemble de leurs déchets dangereux et non dangereux.	Sandrine PANNETIER	5 675,00 €

9.2 Attestations de formations, certifications, habilitations

Les opérateurs disposent des habilitations suivantes :

- **Habilitations Risques Chimiques RC1**
- **CASES Autorisation de conduite des chariots élévateurs**
- **Certifications ADR**

